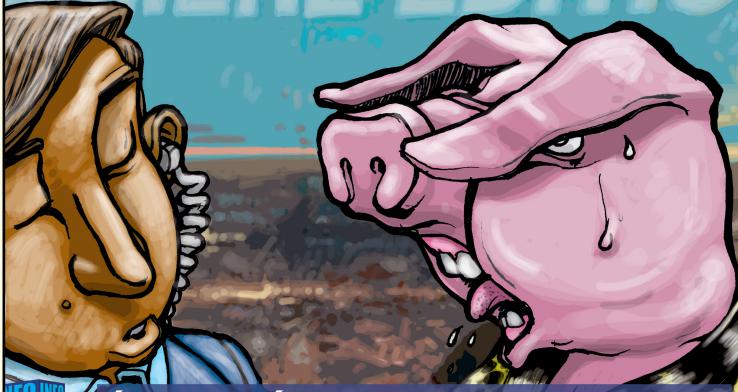


A contract to the second

Magazine trimestriel d'ACRIMED

MÉDIAS ET SEXISME

ATTENTION À NE PAS FAIRE DE CES FAITS DIVERS UNE QUESTION POLITIQUE !



ÉDITION SPÉCIALE #BALANCETONPORC

ALERTE INFO

M. Onfray pense que ce que dit E. Zemmour des écrits de BHL sur les relations entre M. Houellebecq et P. Bruckner est intéressant

À LA UNE DE



ces soirées

OUI DÉRAPENT

week-end d'hiver

le Salon ɗu chiot

attaque Mickey

SOMMAIRE

- 5. France Télévisions : en attendant l'apocalypse?
- Le Parisien en campagne pour la loi Travail
- 11. *Le Monde* et la promotion de l'Iphone X
- 13. France Info et l'optimisation patrimoniale

DOSSIER

- 15. Libération de la parole sous caution médiatique
- 19. La mémoire courte des journalistes
- 23. « Salut les sexistes! »
- 25. Le festival des éditocrates réactionnaires
- 28. Notre-Dame-des-Landes: des médias au garde-à-vous

Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

Directeur de la publicationMathias Reymond

Ont collaboré à ce numéro

Vincent Bollenot, Caroline Brun, Bruno Dastillung, Laurent Dauré, Frédéric Lemaire, Blaise Magnin, Fernando Malverde, Jean Pérès, Pauline Perrenot, Mathias Reymond, Cyrille Rivallan

Illustration Colloghan

Secrétaire de rédaction

Olivier Poche

Imprimé par

Espace Imprim 46, rue de Paradis – 75010 Paris

Commission paritaire: 1218 G 91177 **ISSN:** 2256-8271

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagent collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

Par la grâce du président de la République, la question des médias risque de se trouver au cœur des débats politiques au cours de l'année 2018. Ce qui ne serait pas pour déplaire à Acrimed, si ce qui se concocte à l'Élysée n'augurait pas du pire: une « grande Réforme » de l'audiovisuel public (qui annonce l'accélération de l'assèchement budgétaire de France Télévisions, sans considération aucune pour ses missions de service public, voir p. 5) et une loi contre les « fake news ».

Malheureusement, en circonscrivant pour l'essentiel les « fake news » à Internet, il semble que le Président se soit lui-même laissé abuser par une de ces informations bidonnées! Évidemment, dans le flux gigantesque de la toile circulent toutes sortes de théories et de nouvelles plus ou moins délirantes, et toutes sortes de puissances privées et publiques se livrent sans doute à des opérations de manipulation. Pour autant, la solution proposée, qui consiste à rogner sur les libertés publiques et à confier à une quelconque autorité administrative le pouvoir d'édicter le vrai et de censurer le faux, est inacceptable. Mais là n'est peut-être pas le principal problème dans cette initiative aui revient en réalité à dédouaner les médias dominants de toute forme de responsabilité dans la « malinformation » du public.

Que pèsent en effet les fausses informations sur Internet face à la profusion quotidienne de « vraies » nouvelles biaisées, à l'unilatéralité et à l'homogénéité de commentaires régulièrement frelatés par des sondages aussi opportuns politiquement qu'ineptes méthodologiquement, ou encore face à l'indépendance du paysage médiatique quasi réduite à néant par la voracité de milliardaires qui ont encore accru leur emprise sur le secteur en 2017?

Autant de phénomènes qui font apparaître une grande partie de l'image du monde élaborée et véhiculée par les « grands » médias comme une vaste « fake news ». Tout comme est une fable l'image d'eux-mêmes que font valoir les journalistes comme garants de la démocratie et du pluralisme, empêcheurs de gouverner en rond et vigies face aux pouvoirs et aux puissants. Et c'est ainsi que s'évapore, sondage après sondage, la confiance du plus grand nombre dans les médias dominants et que peuvent se propager les informations les plus farfelues ou mensongères...

Mais de tout cela, M. Macron n'a cure. Sa trajectoire, son personnage et son positionnement politique correspondent si étroitement aux fantasmes, aux penchants et aux fascinations de l'élite de la profession journalistique que même élu président, il reste choyé. Nul ne sera donc surpris qu'il ne voie pas, par exemple, la poutre de la complaisance dans l'œil des caméras de France Télévisions venues l'interroger dans son palais et qu'il se focalise sur la paille des fausses nouvelles diffusées par quelques sites plus ou moins marginaux.

Pourtant, il existe des solutions pour lutter contre les pires dérives et tenter d'améliorer la qualité de l'information. La création d'un statut de média à but non lucratif, d'un statut juridique des rédactions, ou encore la garantie de l'indépendance des sociétés de rédacteurs pourraient y contribuer. Plus ambitieuse et plus radicale, la construction d'un véritable service public de l'information et de la culture pourrait avoir un impact décisif. Mais puisque avec cette présidence, la tendance sera plutôt à la destruction de tout ce qui est « public », c'est sur Acrimed qu'il faudra compter pour faire vivre cette idée dès cette année, et jusqu'en 2022 au moins!

MÉDIA(BOU)TIQUE







12,50 €





T-SHIRT - 13 €



TOTE-BAG — 7,50 €



AUTOCOLLANTS CONCUS ET RÉALISÉS PAR SÉBASTIEN MARCHAL

Adhérer Acheter en ligne Acheter en ligne Acheter en ligne Outique acrimed.org	>> Je fais un don de soutien à Acrimed d'un montant de
Adhe ign Acheter en light Acheter en med.org boutique.acrimed.org	□ Cotisation de base: 40 € □ Chômeurs indemnisés, précaires, étudiants: 10 € □ Revenus > 2000 € mensuels: 70 € □ Chômeurs non indemnisés, bénéficiaires du RSA: 5 €
Acheter acrimed.	>> Je m'abonne pour un an (soit quatre numéros) à <i>Médiacritique(s)</i> à partir du nº
utique.a	□ Tarif adhérent: 10 € □ Tarif normal: 15 € □ Tarif de soutien: 20 € (ou plus)
Por	□ Union européenne et Suisse : 25 € □ Reste du monde : 32 €
	>> Je commande (frais de port compris – pour les commandes groupées et pour l'étranger, nous contacter)
	hirt « La télé commande » (gris et bleu): 13€. XXL – XL – S (entourer la taille choisie)
	hirt « Opinons » (noir et bleu): 13€. Homme : L – M – S // Femme : M – S – XS – XXS
	te-bag « Opinons » (noir et bleu): 7,50€
	agazine <i>Médiacritique(s)</i> : 3,50 € le nº (épuisés: nºs 1, 2, 11, 12, 18 et 23). Nº(s)
	re <i>L'Opinion, ça se travaille,</i> aux éditions Agone: 12,50 € .
	/D des Nouveaux Chiens de garde: 18,40€ .
	utocollants: prix libre (min. 2€ pour frais de port). Indiquez vos préférences grâce aux numéros;
sinon	vous recevrez par défaut un assortiment.
Nom:	Prénom:
Adresse:	
Code postal:	Ville:
Téléphone:	Email :
Signature:	
	Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,

et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'« **Action-Critique-Médias** », à l'adresse suivante : Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : acrimedinfo@gmail.com

FRANCE TÉLÉVISIONS : EN ATTENDANT L'APOCALYPSE ?

L'audiovisuel public est dans le collimateur du gouvernement. Fuites du ministère de la Culture, annonce de bouleversements internes par la direction de France Télévisions qui subit en retour une motion de défiance, « petite phrase » provocatrice d'Emmanuel Macron¹, tout est fait pour préparer l'opinion – et les personnels de l'audiovisuel public – à une purge supplémentaire, après des années de rigueur budgétaire.

Plutôt que de nous fier à ce qui filtre dans la presse de ces petites et grandes manœuvres, nous avons préféré faire le point sur la situation avec un acteur et un témoin direct de ce qui se trame à l'intérieur du groupe public en nous entretenant avec Fernando Malverde, journaliste à France 3, syndiqué au SNJ-CGT, élu CGT au CCE de France Télévisions et, last but not least, adhérent d'Acrimed. Il ne s'exprime pas ici dans le cadre de son mandat et l'analyse qu'il livre reflète son point de vue et ses opinions personnelles, lesquelles n'engagent aucune des deux formations syndicales susnommées.

Rumeurs et démentis courent depuis plusieurs semaines à propos de licenciements à venir à France Télévisions. Est-ce que vous avez des informations supplémentaires en interne sur les exigences du gouvernement ou sur les intentions de la direction, et est-ce que vous anticipez et/ou craignez que certains services soient plus touchés que d'autres?

Il est clair que la crise que l'on vient de traverser avec la motion de défiance², c'est un peu l'arbre qui cache la forêt. Nous — les gens les plus informés, les syndicats, et la CGT en particulier —, on sait que ce qui se prépare est beaucoup plus grave. Ce qui se prépare, c'est ce que M. Macron a formulé en partie en « off » mais aussi dans son programme — il suffisait de le lire: restructurer tout l'audiovisuel public et diminuer le nombre de salariés de façon considérable. La crise est donc actuelle, mais plus encore à venir.

Quels sont ses objectifs? Appliquer à l'audiovisuel public ce qui est appliqué à l'ensemble des services publics, soit ce qui est inscrit dans le « Plan d'action publique » qui prévoit la réduction de la dépense publique de trois points de PIB d'ici à 2022 (i. e. 60 milliards d'euros). C'est un projet ultra-libéral qui touchera évidemment notre secteur.

Cette réduction contient un double danger: d'abord, une réduction du périmètre de l'audiovisuel public dans son ensemble, c'est-à-dire toutes les sociétés qui le composent (France Télévisions, Radio France, France Médias Monde [France 24/RFI, NDLR], INA, Arte). Il y a une volonté de

réduire le nombre de chaînes et le nombre d'emplois qui dépendent du service public : là est leur seule obsession... Les grands axes de questionnement sont les suivants : Que faut-il garder du service public? Jusqu'à quel niveau le réduire? Ce questionnement a des conséquences concrètes en termes de dépense publique et de diminution d'emplois, dans l'audiovisuel comme dans les autres secteurs. Le traitement qui nous est réservé n'a, en cela, rien de particulier.

Faire des économies est l'unique obsession en ce qu'elle répond également aux injonctions européennes ciblant la dépense publique et le périmètre de l'action publique. Avec ses 18000 emplois, l'audiovisuel public français est en ce sens une cible de choix. Cette stratégie met en péril nos missions.

Tu parlais d'un deuxième danger, quel est-il?

Il est lié à l'exercice « bonapartiste » du pouvoir par M. Macron: il ne désire rien de moins qu'une véritable reprise en main de l'audiovisuel. Il n'a pas supporté de constater que certains de nos patrons, Delphine Ernotte en particulier, se soient battus pour défendre le budget de leur entreprise. Il veut des patrons le doigt sur la couture du pantalon, terrorisés et obéissants. Il ne supporte pas toutes les formes de résistance qui se sont fait jour pour défendre le périmètre de l'entreprise et les missions du service public.

Les données de l'équation

Motion de défiance

- « Faites-vous confiance à Delphine Ernotte pour préserver la qualité et les moyens de l'information à France Télévisions? »
- Journalistes: 709; Votants: 607 (69 %)
- Non: 83,77 %; Oui: 8,95 %; NSPP: 7,28 %
- Delphine Ernotte, PDG de France Télévisions: « Je prends au sérieux la mise au vote d'une motion de défiance. Elle témoigne d'une inquiétude réelle et d'une demande d'équité dans la répartition des efforts. Nous y serons vigilants et attentifs. »
- Clément Le Goff, président de la SDJ de France 2:
 « Nous ne sommes pas contre le fait de faire des économies. On veut continuer à délivrer une information de service public de qualité. Informer, plutôt que distraire, devrait rester une priorité du service public. »

Plan d'économies 2018

- 50 M€ pour 2018 (sur 2,57 Mds)
- 180 ETP via non-remplacements et départs à la retraite (30 dans l'information)

Objectifs CAP 2022

- Gel de la dotation (à hauteur de 3,8 Mds €)
- « Rapprochement » entre France Télévisions et Radio France
- Fusion France 3/France Bleu
- Suppression de France Ö
- Passage de France 4 et du Mouv' à une diffusion
 100 % numérique

Déclarations d'Emmanuel Macron (Télérama.fr)

- « L'audiovisuel public, c'est une honte pour nos concitoyens, c'est une honte en termes de gouvernance, c'est une honte en ce que j'ai pu voir ces dernières semaines de l'attitude des dirigeants. »
- « Parce que c'est très cher, pour une absence de réforme complète depuis que l'entreprise unique [à France Télévisions, NDLR] existe; pour une synergie quasi inexistante entre les différents piliers des entreprises publiques; pour une production de contenus de qualité variable. »
- « Je n'accepterai jamais qu'une entreprise publique, quand on lui demande un effort [...] considère que la seule réponse serait d'augmenter la redevance, ou d'aller faire du lobbying en commission. »

À ce titre, je pense que Delphine Ernotte paie — et paiera — la première prise de position publique qu'elle a exprimée quand elle est arrivée à la tête de cette entreprise³ sur Twitter: « Je veux fromage et dessert ». C'est-à-dire: « Je veux à la fois la publicité et une revalorisation de la redevance ». Des revendications totalement insupportables aux yeux de quelqu'un d'assez autoritaire comme M. Macron, désirant des patrons d'entreprises publiques aux ordres.

Le tout sera bien entendu accompagné de discours lénifiants du type « Recentrer l'audiovisuel public sur ses missions uniquement culturelles », comme indiqué dans le document préparatoire émanant du ministère de la Culture et transmis au CAP 2022, document qui a fait l'objet d'une « fuite », notamment auprès du Monde.

Tu penses donc que les restructurations à venir iront encore plus loin que celles annoncées dans le document de travail du ministère?

Absolument. À l'heure actuelle, après l'adoption du projet de loi de finance pour 2018, les directions, quelque peu tétanisées, ont été obligées de réagir et de préciser où les économies seraient réalisées, secteur après secteur. Mais ça, c'est juste pour avoir un budget 2018 à l'équilibre! Il restera encore à encaisser les restructurations que prévoira M. Macron.

Les 50 millions d'économies qu'exige aujourd'hui M. Macron doivent se faire en plus de celles évoquées précédemment! Il s'agit en fait de 70 millions, une fois inclus les 20 millions d'euros liés au glissement mécanique de la masse salariale et à l'inflation. Se pose alors la question de suppressions d'emplois en sus de celles déjà prévues. M^{me} Ernotte a déclaré qu'elle s'en tiendrait à ce que prévoyait son Contrat d'objectifs et de moyens [soit 180 équivalents temps plein (ETP) à supprimer en 2018, 500 à l'horizon 2020, fin de son mandat, NDLR] via le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux et qu'elle ferait donc porter les économies sur d'autres leviers: renégociation des contrats avec les producteurs, droits sportifs⁴, augmentation des rediffusions, etc. En somme, ponctionner sur la grille de programmes mais également sur les moyens techniques. Il est cependant évident que si un budget du même acabit (contenant de nouvelles coupes) lui est imposé pour 2019, elle sera forcée de passer par un plan social. Le seul problème, c'est que l'entreprise n'a même pas les moyens de le payer et qu'il reviendrait à l'État de le financer!

Selon moi, et on devrait le voir assez vite en début d'année prochaine, le gouvernement prévoit une réorganisation de l'audiovisuel avec des « mariages », des rapprochements forcés entre France Bleu et France 3, des suppressions de chaînes (voir encadré ci-contre), des suppressions d'édition (comme celles du « Soir 3 » le week-end), des fusions de rédactions locales, et des regroupements régionaux, probablement selon la nouvelle carte administrative. Par exemple, le passage de 22 éditions de journaux télévisés de France 3 à une quinzaine. Clairement, l'objectif tient en un mot: réduire. Réduire le périmètre de nos missions, réduire le maillage territorial, réduire la quantité de programmes et d'émissions produites; tous les secteurs de l'audiovisuel seront concernés.

Sans oublier la reprise en main politique. Une information a par exemple un peu échappé à la presse: André Gattolin [sénateur des Hauts-de-Seine, NDLR] - ex-EELV passé à En Marche - a fait voter l'an dernier la suppression de la publicité dans les émissions destinées à la jeunesse en l'appliquant uniquement... à la télévision publique! Une mesure relativement grotesque qui n'est rien d'autre qu'un moyen de priver France Télévisions de 20 millions d'euros de ressources supplémentaires dès le 1er janvier 2018. Il propose maintenant de modifier le mode de désignation des PDG de l'audiovisuel public dans le but probable de se débarrasser de Mme Ernotte afin de la remplacer par une personne totalement aux ordres.

Peux-tu nous expliquer comment s'est passé le vote de la motion de défiance envers la présidente de France Télévisions? Et pourquoi les déclarations de M. Macron et les exigences budgétaires du gouvernement (issues du « Comité action publique 2022 ») n'ont pas été ciblées dans cette motion?

Il y a eu beaucoup de désinformation autour de cette motion des journalistes. Tout d'abord il faut remettre les choses à leur niveau. On a pu lire que la motion de défiance avait recueilli 84% des voix alors qu'il n'y a eu que 860 votants sur 2680 journalistes et plus de 9800 salariés dans l'entreprise. Au final ce sont moins de 6% des salariés qui ont voté la défiance! Il y a eu un effet « loupe » du fait de la visibilité des rédactions nationales et de la capacité qu'elles ont eue à mettre en œuvre un lobbying efficace (appel à des « vedettes », réseaux



sociaux...). Cela y compris au prix de petits arrangements avec la réalité... Par exemple, dire qu'il s'agissait pour la direction de censurer des émissions emblématiques comme « Cash Investigation » est absolument faux: la ligne éditoriale de cette émission, qui fait honneur au service public, est soutenue et n'est pas remise en question par l'actuelle direction. Par contre, il y a clairement une volonté d'économiser des effectifs et de la dépense: pour ce faire, le principal levier de la direction est l'externalisation de la production (déjà fort avancée au sein de France Télévisions) puisque les emplois externalisés ne sont plus comptés comme publics. C'est quasiment l'unique cheval de bataille du ministère des Finances.

En réalité, les économies étaient déjà prévues par le Contrat d'objectifs et de moyens signé par Delphine Ernotte au moment de son arrivée à France Télévisions (en 2015, sous la présidence de François Hollande). La trajectoire prévoyait d'ores et déjà la suppression de 180 ETP en 2018. Ces suppressions sont bien évidemment maintenues. Ce qui a fait réagir les SDJ des rédactions nationales et les magazines, c'est le fait qu'elles commencent à les impacter directement alors que jusqu'à présent, les économies touchaient principalement le réseau décentralisé (les rédactions régionales et locales de France 3, la rédaction de France Ô et les Outre-Mer Premières). Les rédactions régionales étant déjà « à l'os », les économies commencent à se faire sentir au niveau des rédactions nationales et à toucher les mieux lotis: c'est ce que j'appelle le « ruissellement à l'envers »... La réaction de la SDJ, y compris la motion de défiance, est donc en partie une réaction purement égoïste sur le mode: « Des économies d'accord, mais pas chez nous! »

Comment fonctionne la SDJ? Quelles relations entretient-elle avec les syndicats de journalistes? Quel rôle jouent les vedettes des rédactions (Léa Salamé, François Lenglet, Nathalie Saint-Cricq, etc.) dans cette « crise »?

Elle fonctionne au cas par cas. Dans le cas d'espèce, les AG qui ont eu lieu et qui ont débouché sur cette motion de défiance avaient un caractère tout à fait exceptionnel. À l'inverse, pendant les grèves contre les coupes budgétaires, les AG des SDJ (de France 2, de France national et de France Info) avaient soigneusement évité de se mélanger à celles des syndicats! Il est intéressant de noter que la majorité de ceux qui ont signé cette motion de défiance n'ont pas fait grève.

Un exemple illustre assez bien son fonctionnement cependant; lorsque M. Macron a attaqué l'audiovisuel public, les SDJ n'ont pas fait de communiqué. Par contre, suite aux attaques de M. Mélenchon à l'encontre de Léa Salamé, François Lenglet et Nathalie Saint-Cricq, la réponse fut immédiate! Des chefs de service, M^{me} Saint-Cricq

et d'autres éditorialistes de bon ton et bon teint, assistent bien évidemment aux AG de la SDJ, illusion d'une opinion partagée entre les aristocrates et les soutiers de l'information!

En fin de compte, je pense que les SDJ sont des sortes de « feuilles de vigne », de cache-sexe destinés à couvrir le manque de courage de certains, habituellement peu enclins à combattre les orientations imposées par la direction à la demande du pouvoir politique. On en profite, sous couvert de « consensus professionnel », pour se donner de faux airs de courage. La réaction des SDI doit être prise pour ce qu'elle est: une réaction corporatiste dont les responsables n'ont, pour la plupart, aucune conscience des problématiques affectant l'ensemble de l'entreprise. Ses responsables ne font d'ailleurs jamais preuve de la moindre solidarité envers le reste des personnels. J'irais même jusqu'à dire que les SDJ sont plus corporatistes que les syndicats corporatistes.

À propos des personnels, on sait que les médias audiovisuels font souvent un large usage des contrats courts et précaires. Où en êtes-vous à France Télévisions?

Les CDD ont été les premières victimes du recul de l'emploi et des restrictions, et beaucoup d'entre eux ont été obligés de recourir aux tribunaux pour faire valoir leurs droits légitimes. Nombre d'entre eux (souvent aidés par la CGT) ont ainsi obtenu leur intégration et également des dommages et intérêts. Un phénomène tellement massif que la direction provisionne même des sommes considérables en raison de ces litiges. Ces dernières années, le taux de précarité au sein des rédactions a fortement reculé, en particulier au sein du réseau des rédactions décentralisées. En effet, les CDD, qui permettaient auparavant de remplacer un salarié malade ou en formation, représentent aujourd'hui de l'ordre de 10% des effectifs. Ce serrage de vis sur les effectifs crée des tensions et une usure des personnels qui devient dramatique. Dans les rédactions nationales, le chiffre tourne encore autour de 20%. La gestion y est donc encore relativement plus souple, mais les mesures d'économies ont pour objectif, entre autres, de réduire le recours au CDD au maximum. France Télévisions n'est cependant pas une exception, elle suit, en cela, le même modèle que TF1.

Y a-t-il une opposition entre les précaires et les titulaires au sein des rédactions?

Non, mais il existe une forme de défiance entre les salariés des rédactions locales et ceux des rédactions nationales; les premiers voient les seconds comme des privilégiés, puisque, jusqu'à présent, ils étaient soumis moins durement aux mesures d'économie. Après, il ne s'agit pas pour moi de diviser les gens, je pense que notre véritable adversaire et le véritable responsable, c'est le pouvoir politique.

Et une nouvelle fois, cette politique n'est pas nouvelle puisqu'elle a cours depuis au moins 10 ans. Trois chocs ont marqué l'histoire récente de France Télévisions et ont gravement déstabilisé la structure de l'entreprise: la fin de la publicité annoncée par Nicolas Sarkozy [en 2008, NDLR] qui a totalement fait vaciller le modèle de financement, lequel n'a jamais été réellement remis à flot, l'annonce d'économies correspondant à la suppression de 650 ETP sous la présidence Hollande, pilotée à l'origine par Aurélie Filippetti puis par Fleur Pellerin et, enfin, avec l'arrivée de M^{me} Ernotte, un Contrat d'objectifs et de moyens qui prévoit la suppression de 500 ETP supplémentaires [d'ici à 2020, NDLR]. Dernière étape: l'agression contre France Télévisions, avec l'arrivée de M. Macron. Tout cela n'ayant qu'un but: préparer démantèlement du véritable secteur public.

Un gouvernement qui se donnerait des objectifs plus constructifs et serait à l'inverse attaché à garantir l'existence d'un service public de l'information et de la culture enfin digne de ses missions aurait de nombreuses questions à dénouer. Par exemple, que fait-on de l'audiovisuel public à l'heure de la concurrence avec les plateformes

américaines [Netflix, Amazon, NDLR] qui n'ont pas besoin de diffuseurs nationaux?

Quid de la « délinéarisation » des contenus?

C'est un enjeu majeur. Aujourd'hui, on ne regarde plus la télévision en allumant son poste, on la regarde quand on en a envie et on va chercher des contenus⁵.

Ici, l'État doit clarifier la mission de la télévision de service public. Est-on en mesure de produire des programmes au niveau national voire européen qui seraient des programmes de qualité, exportables, visibles par les jeunes, etc. Aujourd'hui, les jeunes ne regardent plus la télévision mais ils accèdent à des contenus produits par la télévision sur Internet. La question des contenus est donc fondamentale.

Un corollaire important de cette question est celle de la restitution des droits de diffusion aux entités du service public. Est-ce que la télévision qui finance des productions peut les réexploiter? Aujourd'hui, ce n'est pas le cas: les décrets Tasca obligent la télévision publique à n'être qu'une simple banque de financement des producteurs privés, qui disposent ensuite à leur guise des droits des programmes produits.

[1] Selon Télérama, le 5 décembre 2017, le président de la République aurait déclaré devant les députés de la commission des Affaires culturelles: « L'audiovisuel public, c'est une honte pour nos concitoyens, c'est une honte en termes de gouvernance, c'est une honte en ce que j'ai pu voir ces dernières semaines de l'attitude des dirigeants. » Voir la suite de ses propos dans l'encadré p. 6.

[2] Le 12 décembre 2017, les journalistes des rédactions nationales ont voté une motion de défiance contre Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions.

[3] Delphine Ernotte a été nommée par le CSA en 2015 après examen de plusieurs candidatures.

[4] Il est notamment question de renoncer à l'acquisition des droits portant sur la retransmission des Jeux olympiques de 2024.

[5] Le phénomène est évoqué dans le document de travail transmis au CAP 2022, qui fait le lien avec l'arrêt total de la diffusion hertzienne en 2022.

LES ÉDITOCRATES DU *PARISIEN* EN CAMPAGNE POUR LA LOI TRAVAIL

Ces derniers mois, le directeur des rédactions du Parisien et ses adjoints ont multiplié les prises de position et « unes » en faveur de la réforme du code du travail engagée par le gouvernement nommé par Emmanuel Macron. Mais ces prises de position ne font pas l'unanimité au sein de la rédaction; elles ont même conduit les journalistes à s'exprimer massivement pour la suppression de l'éditorial qui figure en seconde page du quotidien.

Les premiers tirs de barrage du *Parisien* en soutien de la réforme du code du travail ont débuté dès la fin du mois d'août. En l'espace d'une semaine, ce sont le président du Medef, Pierre Gattaz, puis la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, qui s'affichent en « une » du quotidien (29 août et 3 septembre). Le premier lance un tonitruant « *Surtout ne lâchez rien!* » adressé au gouvernement. La seconde se montre rassurante face aux lecteurs du quotidien: « *La France ne sera pas le pays du travail low-cost* ».



Mais la chefferie éditoriale du quotidien, détenu depuis deux ans par Bernard Arnault, ne s'en tient pas à donner des tribunes aux principaux instigateurs de la réforme du code du travail. Elle se fend, pour chaque numéro, d'un éditorial qui fait les louanges des projets gouvernementaux.

Celui du 29 août est signé Nicolas Charbonneau, directeur délégué des rédactions. Il y fustige, selon un air connu, « les gouvernements qui cédaient toujours » face aux blocages, et qui préfèrent « jeter un voile pudique sur les problèmes » d'une France jugée « irréformable ». Puis il acclame Emmanuel Macron, qui « incarne les générations futures », ainsi que ses velléités de réformes, « la chance d'un pays au pied du mur ». Rien que cela.

L'éditorial en date du 3 septembre, signé Jean-Marie Montali, enfile les lieux communs de la pensée éditocratique: « L'immobilisme est devenu l'idéologie dominante », assène le directeur adjoint des rédactions, ancien du Figaro Magazine. « Nier le besoin de réformes, c'est nier qu'autour de nous le monde bouge et qu'on ne peut pas rester indéfiniment retranchés sur nos positions. » Ou encore: « Il faut se réinventer dans le mouvement quitte à secouer les habitudes, les privilèges ou les corporatismes. » N'en jetez plus...

L'éditorialiste applaudit des deux mains le « projet d'ensemble » de la ministre du Travail (s'agissant de l'apprentissage, de la formation, du temps de travail...) ainsi que sa réforme du code du travail (« nécessaire et attendue »). Les pages 2 et 3 du quotidien sont transformées en publi-reportage sur la ministre du Travail:



« LES MANIFESTANTS PASSENT, MACRON AVANCE »

Une nouvelle séquence s'ouvre avec les premières manifestations contre la réforme du code du travail. L'éditorial du 10 septembre est à nouveau signé Nicolas Charbonneau. Il cible les syndicats « qui ont appelé à manifester avant même d'avoir reçu le texte sur la loi travail ». Des syndicats qui ne représenteraient qu'une infime minorité

de salariés et se refusent à endosser « le rôle constructif de véritable partenaire social ». L'éditorial est flanqué d'un titre explicite qui introduit la double page: « Divisions à tous les étages ». L'éditorial du 13 septembre, au lendemain de la première manifestation contre la loi travail, est signé Frédéric Vézard — autre directeur adjoint des rédactions du Parisien. Selon lui la mobilisation n'est pas négligeable, mais « insuffisante » face à la détermination d'Emmanuel Macron qui « garde la main ». Les unes du Parisien des 10 et 13 septembre annoncent quant à elles une défaite (prévisible) des syndicats:



C'est également le message qui est martelé lors des mobilisations suivantes, comme le lendemain de la manifestation des fonctionnaires du 10 octobre. Cette fois c'est Stéphane Albouy, le directeur des rédactions lui-même, qui se réjouit dans son éditorial de voir que, si « les manifestants passent, Macron avance ». La une du quotidien est à l'unisson:



Le Parisien n'est pas le seul quotidien à avoir affiché un soutien sans faille à « la réforme » du code du travail. C'est également le cas du Figaro, dont les éditoriaux ont tantôt dénoncé « Les balivernes de la CGT » (12 sept.), enjoint au gouvernement de « Ne rien céder » (13 sept.) ou raillé « Le défilé des immobiles » (21 sept.). Avant même la première

manifestation, le quotidien de Serge Dassault annonçait en « une »: « La CGT piétine, le gouvernement avance ».

Le son de cloche est différent à Libération et au Monde. Dans le premier, Laurent Joffrin a soufflé, comme à son habitude, le chaud et le froid : « La réforme en cours du code du travail est la plus ambitieuse — ou la plus dangereuse — qu'on ait entreprise depuis des lustres » (12 sept.). Ou encore « Martinez a gagné mais Macron n'a pas perdu » (13 sept.). On est loin cependant de la morgue des éditos du Figaro. Les éditorialistes du Monde ont quant à eux fait l'impasse sur les mobilisations. Celles-ci sont quasi absentes des « unes » et renvoyées aux pages intérieures du quotidien.

PROTESTATIONS AU PARISIEN

Ainsi la direction du Parisien a-t-elle bruyamment revendiqué son soutien aux réformes d'Emmanuel Macron, dans un registre comparable à celui des éditos rageurs du Figaro. Ces prises de position ont engagé l'ensemble de la rédaction aux yeux des lecteurs. Pourtant, les journalistes du quotidien sont loin de les assumer. En témoigne un article de Libération, où l'on apprend qu'à la suite de la publication de l'éditorial de Nicolas Charbonneau du 29 août, la Société des journalistes (SDJ) a demandé la suppression de l'éditorial, présent depuis 2013 dans le quotidien¹. Selon le compte rendu établi par la SDJ suite à sa rencontre avec la direction, Stéphane Albouy aurait justifié le maintien de l'édito pour expliciter les « unes » du quotidien et « affirmer les choix éditoriaux ». « L'édito est là pour piquer dans un sens ou dans l'autre », aurait ajouté Nicolas Charbonneau. Dans un sens - ou dans l'autre? Visiblement, dans le cas du traitement de la réforme du code du travail, le « choix éditorial » de la direction revient à marteler son soutien au gouvernement en une comme dans les éditos.

Face au refus de la direction, la SDJ a organisé une consultation des journalistes qui s'est achevée le 20 octobre. Résultat: la suppression de l'éditorial l'a massivement emporté (74,44%). En tout, 228 journalistes y ont pris part. Depuis, le directeur des rédactions a réaffirmé que la suppression de l'édito n'était pas envisageable. Dans le compte rendu de la SDJ, il affirmait, sans rire: « La très saine objectivité du journal n'empêche pas d'avoir des prises de position. Je n'ai pas de problème avec le fait que ça suscite des débats au sein de la rédaction, c'est la vie d'une rédaction. »

* * *

Stéphane Albouy n'a donc pas de problème avec le fait que ses prises de position suscitent des débats... puisqu'en dernier lieu c'est lui qui décide. Le cas exemplaire du *Parisien* nous rappelle que la plupart des journalistes ne souscrivent pas nécessairement aux imprécations partisanes des éditocrates; mais que ces derniers disposent néanmoins des moyens de les leur imposer, avec le soutien des propriétaires des grands médias. C'est souvent, hélas, « *la vie d'une rédaction* ».

[1] Quand *Le Parisien libéré* est devenu *Le Parisien*, en 1986, il a supprimé son éditorial pour rompre avec son passé gaulliste, puis l'a rétabli en 2013.

PROMOTION DE L'IPHONE X : LA MOBILISATION DU *MONDE*

Quiconque un tant soit peu exposé aux médias dominants ne peut ignorer qu'Apple vient de mettre en vente son nouveau smartphone. Les lecteurs du Monde.fr, en particulier, auront eu du mal à passer à côté de la commercialisation de l'iPhone X. Un véritable « événement » pour le site Internet du quotidien qui, depuis l'annonce en septembre dernier de la sortie du nouveau modèle, a consacré au téléphone pas moins de... vingt articles! Dont un test approfondi du produit aux allures de publi-reportage¹.

Entre le 11 et le 13 septembre — c'est le 12 que Timothy Cook², le PDG d'Apple, présente publiquement le téléphone —, LeMonde.fr déroule le tapis rouge au joujou ré-vo-lu-tionnaire à 1160 euros: sept publications lui sont dédiées. Dans la seconde moitié du mois, trois articles supplémentaires traitent de caractéristiques techniques étroitement associées au smartphone de la « marque à la pomme ».

En octobre, le quotidien « tempère » en publiant une tribune critique — mais pas trop — d'un collectif d'intellectuels: « La vraie révolution serait qu'Apple produise des smartphones socialement, écologiquement et fiscalement soutenables. » Le 29 octobre, soit deux jours après avoir sous-traité (dans tous les sens du terme) la critique d'Apple avec cette tribune, LeMonde.fr met en ligne un article intitulé « Smartphones: faut-il résister à la mode des écrans sans bord? », qui parle abondamment de l'iPhone X et n'incite pas franchement à « résister » à quoi que ce soit. En novembre, au moment où l'iPhone X débarque sur le marché français, le site Internet du Monde fait une rechute d'Apple-mania: six publications entre le 3 et le 15 novembre.

Fait notable: la version papier du *Monde* ne compte « que » quatre articles sur le précieux téléphone. Le matraquage techno-consumériste est ainsi réservé en priorité aux internautes, la chefferie éditoriale estimant sans doute qu'ils constituent un public plus ciblé que celui de la presse écrite pour ce genre de publications et de produits. Quoi de plus rentable et pratique que le Web, en outre, pour une telle opération publicitaire?

DEUX MILLE MOTS POUR UN TÉLÉPHONE

Le 14 novembre, LeMonde.fr, via sa rubrique « Pixels » — « Chroniques des (r)évolutions numériques » —, met en ligne deux tests: le premier sur la technologie de reconnaissance faciale utilisée par l'iPhone X, le second sur les mérites et démérites du téléphone lui-même.

Dans ce dernier article, le « quotidien de référence » met le paquet: 2000 mots (12000 signes) entièrement consacrés au nouveau produit de l'entreprise la plus fortunée du monde. Le titre — « On a passé dix jours avec l'iPhone X, voici notre verdict » — surfe sur la mise en récit, à la manière d'un reportage embarqué, pour générer davantage de clics et attirer l'œil. Deux objectifs que le journaliste ne perd jamais de vue: l'article comprend au total quatre vidéos, neuf photos et schémas, et il est, sans surprise, globalement élogieux, les véritables critiques sur les caractéristiques de l'appareil étant rares ou relativisées. En résumé, « l'iPhone X est un téléphone exceptionnel mais il est très cher ».

Des esprits chagrins argueront-ils que *Le Monde* compromet son indépassable dignité en rapportant de telles « informations »: « *Les capteurs de Face ID ont un usage ludique qui réveillera l'âme d'enfant de certains utilisateurs. Il devient possible de remplacer sa tête par celle d'un poulet, d'un singe ou d'une licorne, pour enregistrer un court message vidéo³ »? Vite, un GIF avec Hubert Beuve-Méry affublé d'une tête de poulet!*

« CONCLUSION PERSONNALISÉE »

Et ce n'est pas fini... L'article présente une originalité qui n'aura pas manqué de nous interloquer: offrir au lecteur une « conclusion personnalisée » lui permettant d'en « choisir la tonalité ». L'internaute peut ainsi cliquer sur « Plus sévère », « Neutre » ou « Plus gentil » et prendre connaissance de l'avis correspondant. On imagine (avec gourmandise) ce que pourrait donner cette loufoquerie journalistique appliquée au traitement d'autres domaines, comme la politique sociale ou l'information internationale...

Sous couvert de pluralisme, cette trouvaille a tout du gadget: le verdict « Plus sévère » n'est pas particulièrement accablant et le « Neutre » n'en a que le nom. Jugeons sur pièces sa conclusion, faisant référence aux utilisateurs qui pourraient se laisser tenter par le smartphone malgré son

prix astronomique: « Mais de temps en temps, le cœur a ses raisons que la raison ignore. » Allusion opportune aux e-Pensées de Blaise Pascal! Quant à l'avis le plus enthousiaste, il ressemble tout bonnement à une publicité pour le téléphone: « L'iPhone X est très cher, c'est vrai, mais il procure le sentiment d'être l'early adopter de la prochaine génération de smartphones, ce même sentiment que l'on a eu en utilisant le premier modèle de 2007. Une fois passées deux semaines avec le X, se saisir d'un iPhone traditionnel fait ainsi l'effet d'un bond de 10 ans... en arrière. » Le lecteur du Monde.fr a-t-il l'impression d'être l'« early adopter » (le primo-adoptant) du journalisme du futur?

Cette conclusion à choix multiple estelle une façon de se prémunir contre les soupçons de publi-reportage tout en proposant un « journalisme ludique »? Quoi qu'il en soit, il s'agit toujours de parler copieusement de l'iPhone X, d'en faire un sujet à part entière, méritant un traitement approfondi et bienveillant.

Signalons, par souci d'honnêteté, que les trois dernières publications du

Entre le 11 septembre et le 26 novembre, soit sur une période de deux mois et demi, voici le nombre de publications dans lesquelles l'iPhone X occupe une place centrale*:

Challenges (25) Le Monde (20) L'Obs (19) Le Point (17) L'Express (14) Le Parisien (11) La Croix (8) Libération (6) Marianne (1) L'Humanité (1)

* Les données correspondent à la somme des publications figurant dans les versions papier et Internet des médias cités. Les contenus présents sur les deux supports ne sont comptés qu'une fois. Monde.fr à propos de l'iPhone X sont plus critiques que les dix-sept précédentes (à l'exception de la tribune déjà mentionnée): comme si l'on tirait quelques torpilles en bois sur le porte-conteneurs qu'on a contribué à mettre à flot.

INFORMATION OU PROMOTION?

En accordant une telle visibilité à un produit, Le Monde en fait évidemment la promotion, renforçant la notoriété de l'objet et celle de son fabricant. Calqués sur les calendriers promotionnels d'une entreprise pourtant guère dépourvue de moyens⁴, les articles des médias dominants amplifient les propres opérations « marketing » d'Apple – le journal de Xavier Niel et Matthieu Pigasse étant loin d'être une exception -, et étirent gratuitement la surface médiatico-publicitaire du nouveau téléphone. En tant qu'annonceur, la firme inonde déjà de réclame les écrans, les magazines et les espaces publics5. Une campagne massive qui « ruisselle » dans les médias, créant un véritable rouleau compresseur promotionnel.

Certains objecteront peut-être que, étant donné qu'Apple est l'entreprise la plus riche du monde et que l'iPhone est son produit phare, il est « normal » d'en parler abondamment - et d'autant plus volontiers que tous les autres en parlent. Nous répondrons qu'aucune charte de déontologie journalistique ne prescrit d'aider une entreprise privée à vendre ses produits (en dehors des espaces réservés aux annonceurs bien sûr...). L'interdiction d'une telle pratique est même très clairement formulée. La charte de Munich stipule que parmi les « devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire et la transmission des événements », il y a celui qui consiste à « ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs ».

La propre « charte d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde » exige que « soit observé l'ensemble des principes contenus dans la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes (Munich, 1971), [...] Ces principes s'appliquent à la réalisation de tous les contenus éditoriaux produits par les rédactions du groupe, quels que soient leurs supports de diffusion. » Ce document précise plus loin: « Dans chacun des titres du groupe Le Monde, sur support papier ou numérique, comme dans leurs suppléments ou numéros spéciaux, l'espace rédactionnel et l'espace publicitaire ou promotionnel doivent se distinguer sans aucune ambiguïté. » Sans aucune ambiguïté...

Si le test de produits a sa place sur les sites, blogs et magazines de consommateurs, les médias généralistes doivent-ils être les duplicatas de ces pages « conso »? Au vu des dérives qu'implique la confusion entre journalisme et publicité (que notre association a maintes fois critiquée), et des reculs pour l'information dont elle est le symptôme, la réponse est dans la question. Car de quoi ces articles sont-ils finalement le nom? Sans doute de l'état de délabrement d'une presse en manque toujours plus accru de moyens, contrainte de générer du clic pour augmenter ses ressources et de lisser ses liens avec les annonceurs.

[1] Nous n'avons pris en compte que les articles dans lesquels l'iPhone X occupait une place prépondérante. Pendant la même période, d'autres publications portant sur les iPhone 8 et 8 Plus ou plus généralement sur Apple mentionnaient aussi le dernier-né. On retrouvera les titres des articles cités (et les liens) sur notre site internet.

[2] « Tim » pour les intimes et pour les médias qui choisissent d'appeler les grands capitalistes par leur petit nom.

[3] La rubrique « Pixels » a même dédié un court article (deux paragraphes accompagnés d'une vidéo) à un « détournement créatif » de cette option.

[4] Depuis 2016, Apple ne révèle plus le montant de son budget publicitaire; en 2015, celui-ci avait augmenté de 50% par rapport à l'année précédente et s'élevait à 1,8 milliard de dollars (1,5 milliard d'euros).

[5] Il y a même d'immenses bâches publicitaires JCDecaux à la gloire de l'iPhone X sur le Théâtre du Châtelet (en travaux), un édifice public qui, comme de plus en plus de monuments historiques classés, est ainsi recouvert de publicités géantes pour financer sa rénovation.

« C'EST MON ARGENT »: UN SERVICE PUBLIC D'OPTIMISATION PATRIMONIALE

Chaque vendredi, l'émission « C'est mon argent » offre une tribune aux « Échos Patrimoine », alternativement prise en charge par Hélène Dupuy, Marie-Christine Sonkin et Anne-Sophie Vion. Diffusé sur France Info trois fois dans la journée, le programme prétend donner, selon son propre descriptif, « des réponses avisées aux questions d'auditeurs ». Mais pas n'importe quelles réponses. Et pas n'importe quels auditeurs non plus...

D'emblée, le descriptif de l'émission donne le ton: « Placements, actions, obligations, marché immobilier: les conseils de franceinfo ». Smicards, précaires, éternels locataires, passez votre chemin! À l'heure des « Paradise Papers », l'émission propose mille et une astuces aux acheteurs, propriétaires, investisseurs et spéculateurs potentiels pour ne pas payer trop d'impôts tout en restant dans la légalité. Une constante pour cette émission, c'est le moins qu'on puisse dire, à en juger par les thématiques abordées (voir ci-contre¹).

L'émission diffusée le 24 novembre consiste même en un grossier exercice d'optimisation fiscale pour riches contribuables. L'introduction du présentateur donne le la: « Ce matin, on parle d'une possibilité d'investissement: investir dans une PME française tout en allégeant ses impôts: alors de quoi s'agit-il? » La population concernée par la chronique sera donc plutôt restreinte, puisque sur les 37 millions de foyers fiscaux en France, seuls 3 millions détiennent des actions.

L'étau se resserre davantage encore dès la fin de la deuxième phrase, puisque, comme le précise Anne-Sophie Vion, « les premiers concernés sont ceux qui vont payer l'impôt sur la fortune immobilière, l'IFI, cet impôt qui remplace l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Il ne vous concerne que si la valeur nette de votre patrimoine immobilier dépasse 1,3 million d'euros. » Environ 300000 foyers fiscaux paient l'ISF: une bien belle émission de « service public » donc, au service, surtout... des plus fortunés.

Avisée, la journaliste déroule ensuite le calendrier de l'optimisation fiscale en pressant les riches contribuables: « Vous pouvez encore réduire l'IFI que vous paierez en 2018 mais, pour cela, il faut investir avant le 31 décembre 2017. À partir de quelques milliers d'euros, vous entrez au capital de PME tricolores. Et, en même temps, vous allégez très fortement votre impôt. » À votre service!

Puis d'énumérer en toute tranquillité les ficelles permettant d'optimiser sa gestion patrimoniale, et dont ces fortunés n'avaient certainement jamais entendu parler jusqu'alors:

C'est mon argent. Pourquoi investir en actions reste un placement solide





















« Plusieurs solutions sont proposées. Les plus connues sont les FCPI, des fonds dédiés aux jeunes pousses innovantes, et leurs cousins, les FIP, davantage centrés sur les PME matures en région. On peut les acheter dans sa banque, chez un conseiller en gestion de patrimoine ou sur des sites Internet spécialisés. Les investissements peuvent aussi se faire directement en entrant au capital de PME ou indirectement via des holdings ou des mandats de gestion. »

Enfin, après avoir expliqué les déductions permises par ces mécanismes, la journaliste/conseillère prévient sa clientèle: « En 2018, la niche fiscale ISF-PME disparaît purement et simplement. »

Sous couvert de présenter des astuces techniques à tout « contribuable² », « C'est mon argent » alimente, légitime, naturalise et célèbre implicitement les logiques que prône un capitalisme financier triomphant, et qui font sa fortune : enrichissement personnel, investissements immobiliers, rendement du patrimoine, optimisation fiscale, etc. Autant de thématiques abordées chaque jour par trois journalistes des « Échos Patrimoine ». Un tel traitement de faveur pour la presse financière interroge quant au rôle du service public. La radio accorde-t-elle, trois fois par jour, de telles largesses à d'autres journaux? Tient-elle le micro quotidiennement à d'autres organes de presse véhiculant un autre point de vue sur l'économie³?

La radio publique peut ainsi se féliciter d'une prouesse: avoir créé une réplique de BFM Business, payée cette fois par les impôts de tous.

[1] Les titres ont été sélectionnés sur la page web de l'émission.
[2] Les intéressés bénéficient de sources d'information autrement plus précises et instantanées. À l'instar des fameuses « pages boursières » et autres cotations égrenées sur les antennes radio et à la télévision, ces conseils financiers n'ont pas tant une valeur « informative » que l'avantage de faire exister aux yeux de tous les jeux complexes auxquels se livre une minorité de « boursicoteurs ».

[3] Nous cherchons encore, sur le site de l'émission, les plages horaires réservées à un média, au hasard, de la Coordination permanente des médias libres (CPML)!

Défiscalisation et publireportage dans L'Obs?

En pleine affaire des « Paradise Papers », L'Obs a fait un choix éditorial fort et symbolique: consacrer un dossier de 17 pages aux « meilleurs investissements pour soutenir l'entreprise » mais aussi aux « bons plans de la nouvelle défiscalisation » ainsi qu'à « des conseils pour réorganiser [son] patrimoine immobilier. » Le tout financé par des annonces alléchantes... pour des banques. En plein dans l'actualité donc, le « Spécial placements » de l'hebdomadaire (9 nov. 2017) confirme ce que Laurent Joffrin avait annoncé il y a une quinzaine d'années, L'Obs est bien un « Gala pour riches ». Titré « Épargne: les bons choix pour 2018 », le dossier éclaire les lanternes des aisés mal conseillés.

En posant la question « *Où investir pour soutenir l'entreprise?* », les journalistes de *L'Obs* répondent avec aplomb: « *Encore et toujours l'assurance-vie* », mais aussi le « *Plan d'épargne action* » ou les « *comptes titres* », car « *l'important, c'est de diversifier ses risques* ». Tous ces petits conseils malins sont donnés avec un seul mot d'ordre: « *Moins de deux mois pour alléger ses impôts* ». « *Objectif défiscalisation* » assène à plusieurs reprises le magazine. Ainsi en souscrivant à une « SCPI fiscale », à un « FIP » ou un « FCPI », vous pourrez baisser votre impôt! Merci *L'Obs*.

Que *L'Obs* se préoccupe de l'épargne de ses lecteurs fortunés n'est pas si étonnant pour un journal qui tient fermement la barre entre la droite de la gauche libérale et la gauche de la droite libérale. Plus intéressante est la mise en page de ce dossier. En effet, 9 pages et demie (sur 17) sont des publicités – des annonces qui font écho aux articles du dossier: **MAAF** (« Winalto, la recette bien dosée pour diversifier votre épargne »), **Caisse d'épargne** (« Faire que l'argent d'une vie permette à une autre de ne pas démarrer de zéro »; « Comprendre autant la psychologie des marchés boursiers que la vôtre »), **Primonial** (« Le juste équilibre entre assurance vie et immobilier »), **Fortuneo Banque** (« Assurance vie, cap sur une gestion optimisée »)...

Enfin, et surtout, il faudrait avoir une vue défaillante pour ne pas remarquer les correspondances précises entre les pages de publicité et les thèmes des articles. Ainsi « l'article » titré « Réorganiser son patrimoine immobilier » (pour payer moins d'impôts) est accompagné d'une publicité sur l'immobilier locatif intitulée « Avec Réside Études, cumulez investissements dans la pierre, avantages fiscaux et revenus garantis. » De même, l'article baptisé « Donner, c'est gagner! » – consacré aux dons envers des organismes d'intérêt général reconnus d'utilité publique ou d'aide aux personnes en difficultés –, est « illustré » par une publicité pour Solidarités international et une autre pour Médecins sans frontières. Naturellement, les pages de droite, celles que l'on voit en premier – les plus lucratives – sont **toutes** dédiées à des réclames.

Un exemple qui illustre une nouvelle fois le lien incestueux entre les médias et la publicité, cette dernière subventionnant – et façonnant – l'information: une information rarement hostile aux banques...

#BALANCETONPORC : LIBÉRATION DE LA PAROLE SOUS CAUTION MÉDIATIQUE

L'« affaire » Weinstein et le hashtag #BalanceTonPorc lancé le 13 octobre sur Twitter par la journaliste Sandra Muller ont provoqué un mouvement massif de libération de la parole des femmes et porté sur le devant de l'espace public et médiatique le sujet du harcèlement et des violences qu'elles subissent. Très nombreuses sont celles qui ont publié – et continuent de publier – sur les réseaux sociaux, des témoignages de harcèlements, violences et viols, en nommant parfois leurs agresseurs¹. Parmi elles, de nombreuses journalistes, dénonçant des comportements sexistes et des violences au sein de leurs rédactions.

Le traitement médiatique – massif – de ce mouvement interroge à bien des titres: de quoi parlent les médias depuis le lancement du hashtag? Comment parlent-ils des violences? À qui donnent-ils la parole? Comment les journalistes traitent-ils des cas de violences et de harcèlement mis en lumière dans leurs propres rédactions ou dans des structures « concurrentes »? Comment les journalistes enquêtent-ils sur le sujet? Nous reviendrons ici sur les traits et les biais les plus récurrents et les plus critiquables de la couverture par les médias dominants des révélations qui, depuis plusieurs semaines, mettent en évidence l'ampleur et le caractère structurel des violences et du harcèlement sexistes.

Depuis le mois d'octobre, nombre de médias, tous supports confondus, se sont emparés de la question des violences faites aux femmes, relayant des faits, donnant de l'écho aux plaintes, publiant des enquêtes. La masse de témoignages — ciblant l'espace public, les lieux de travail, la sphère privée ainsi que tous les milieux sociaux et professionnels — a poussé et contraint médias et journalistes à rendre visibles les violences faites aux femmes comme un phénomène structurel et politique. Ces violences ont ainsi pu apparaître comme un « fait social » et non plus comme de simples « faits divers ». Reléguées dans cette dernière catégorie, les violences sexistes y apparaissent comme des événements extra-ordinaires, cantonnés à l'intimité des vies privées et dont la singularité excluait qu'elles puissent avoir quelque caractère général ou systématique.

Pourtant, même arraché à la dimension anecdotique et épiphénoménale des rubriques « faits divers », le traitement médiatique de la question des violences et du harcèlement est resté tout au long de ces semaines largement contestable. Nombreux sont en effet les médias et les journalistes n'ayant pas su éviter les écueils et les tares qui caractérisent habituellement la couverture réservée à ces

sujets: occultation de la parole des femmes au profit de celle des hommes, focalisation sur la forme de la dénonciation plutôt que sur le contenu, absence de remise en perspective des violences, etc.

LA FABULEUSE HISTOIRE MÉDIATIQUE DE LA « DÉLATION »

Attaquant le sujet de biais, de nombreux journalistes ont substitué au débat de fond une discussion médiatique largement hors-sujet. Au cours des premières semaines de médiatisation des révélations consécutives au lancement du hashtag, il aura fallu que le tourbillon médiatique s'emballe et parle en premier lieu et en priorité non du fond, non du contenu, non de ce que les femmes disaient avoir subi, mais de la forme et de la manière dont elles avaient choisi de le dire. C'est ainsi que le désormais fameux terme de « délation » — et les indignations qu'il a suscitées — a envahi les colonnes de journaux, les plateaux TV et les antennes radio.

En substance, on a la plupart du temps condamné les violences, on s'est réjoui de la libération de la parole, mais...

très souvent, on a préféré transformer sa chronique, son édito, ou son article en réquisitoire! Un réquisitoire au choix attristé, indigné ou condescendant, contre l'impureté du processus: les réseaux sociaux prendraient la place des commissariats, Twitter serait devenu un tribunal médiatique, la délation ferait des ravages et salirait des innocents. Une tendance médiatique largement répandue, qui n'a pourtant pas empêché certains journalistes de crier à l'ostracisation de leur pensée « critique »2. Et peu importe si nombre de ces diatribes ne reposaient jamais sur la moindre enquête, ou sur le moindre bilan documenté et chiffré des violences faites aux femmes. Peu importe encore si certains articles fort documentés sont venus exposer point par point les entraves à la dénonciation judiciaire.

Peu importe à Raphaël Enthoven qui, dès le 16 octobre, gratifiait par exemple ses auditeurs d'une énième morale philosophico-médiatique, et donnait aux femmes une énième leçon de bonne conduite. Extrait: « Depuis deux jours la parole se libère, enfin! [...] Mais une chose est de dire ce qui s'est passé. Tout autre est de balancer les gens. [...] Quand je dis que le problème c'est de balancer les gens. on me répond que pas du tout, le problème ce sont les porcs [...] Mais le vrai problème de cette démarche reste le fait que la meilleure intention du monde culmine parfois dans la délation. [...] quand la parole qui libère devient elle-même une parole qui enferme, ce qu'elle est minoritairement, quand la parole qui se libère devient elle-même une parole qui enferme, qui livre en pâture, qui juge sans procès et qui, ne faisant aucune différence entre les types de "porcs", traite de la même façon Jean-Claude Dusse et Harvey Weinstein, le nettoyage de la porcherie court le risque, pour lui-même, de dégénérer en épuration. »

Comme à l'accoutumée, Raphaël Enthoven sermonne, en enrobant ses prises de position d'atours pseudophilosophiques. Le problème n'est pas tant que certains journalistes et éditorialistes livrent leurs opinions, mais que celles-ci, souvent ciselées et distillées à cet effet, soient reprises, puis commentées à tort et à travers, jusqu'à constituer le cadre de nombre de discussions. En lieu et place des débats de fond, c'est ainsi que les accusations et les craintes de « délation » ont occupé un temps d'antenne considérable, nourrissant « la circularité circulaire de l'information » de l'une de ces « polémiques » dont les médiacrates font leur miel.

Le 21 octobre, la pastille « L'édito de Blako » de l'émission « Salut les Terriens », titrée « On ne peut plus rien dire: et si c'était vrai », s'attardait avec effroi sur le fond du problème. Les violences faites aux femmes? Que nenni! Le « tribunal populaire [ayant] vite fait de vous clouer au pilori »: « [Aux États-Unis, le "Name and Shame"] est une forme de justice populaire qui consiste à détruire la réputation de quelqu'un en le dénonçant sur Internet. Alors évidemment en France, la dénonciation, ça nous rappelle un peu les lettres anonymes envoyées à la Kommandantur, sauf que cette fois, il s'agit de dénoncer notre voisin pour la bonne cause. Par exemple est-ce qu'il ne faudrait pas dénoncer tous les gros porcs comme Harvey Weinstein? C'est le principe du

#BalanceTonPorc: inciter les femmes à balancer le nom d'un homme qui les a harcelées pour détruire sa réputation, c'est ça le progrès! Plus besoin de juges ni de tribunaux, place à la justice 2.0. Désormais, la vindicte populaire peut s'abattre sur n'importe qui. Par exemple au début du mois,

c'est notre Baffie national qui a eu droit à un lynchage virtuel pour avoir soulevé de deux centimètres la jupe de son amie Nolwenn Leroy. »

Entre comparaisons outrancières (dont Éric Zemmour propose la pire version³) et « défense-réflexe » corporatiste d'un confrère épinglé pour son comportement sexiste, le ton de la chronique donne un aperçu de la façon dont l'émission présentée par Thierry Ardisson choisit de traiter le sujet: avec un professionnalisme tout masculin. Et comme toute polémique

est bonne à prendre dès lors qu'elle facilite le clic et occulte le débat de fond, certains médias, comme le Huffington Post, coutumier du genre, ne ratent pas une occasion d'attirer l'internaute:

#BalanceTonPorc: Aymeric Caron regrette un mot-clé
"spéciste"
Le défendent des animaux ne valide pas l'expecsion.

DONNONS LA PAROLE AUX HOMMES!

Sans surprise, on constate une nette tendance à la marginalisation de la parole des féministes et expertes (membres de collectifs de soutien aux victimes, représentantes de collectifs féministes contre les violences faites aux femmes, etc.) sur certains plateaux, émissions radio ou éditions papier, voire à l'occultation de la parole des femmes au profit de celle des hommes. Si nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, nous avons néanmoins relevé quelques exemples dignes du « meilleur du pire ».

Le 12 octobre, en pleine « affaire Weinstein », voilà à quoi ressemblait le plateau de l'émission « Grand angle » de Jean-Baptiste Boursier:



Soit Raphaël Stainville, rédacteur en chef du service politique de Valeurs actuelles et Pierre Jacquemain, journaliste chez Regards, débattant en compagnie du présentateur Jean-Baptiste Boursier de la question « Comment expliquer le silence autour du harcèlement sexuel? » ou encore « Victimes: comment prendre la parole? » Peutêtre en commençant par les inviter plus souvent?

Le 16 octobre, soit quelques jours plus tard sur la même chaîne, c'est à Laurent Bouvet que le présentateur choisissait

Dossier

de donner la parole, en face de Caroline de Haas, militante féministe. Là encore, la pertinence d'une telle invitation interroge. Pourquoi Laurent Bouvet? Parce que la veille, ce dernier publiait un tweet (visible dans la capture d'écran ci-dessous) qui à défaut d'élever le niveau du débat public a eu le double avantage d'être un « bon pour invitation sur BFM-TV » et de cadrer le débat: le sujet du harcèlement a en effet été introduit par... le tweet de Laurent Bouvet! Et, cynisme des habitués de plateaux oblige, le politologue médiatique ne s'y est pas trompé: « Je suis ravi que vous m'invitiez pour en parler, c'est amusant parce que quand j'ai fait ce tweet, je ne pensais évidemment pas qu'il y aurait de polémiques à partir de ce tweet. »



Il ne pensait pas à la polémique. Mais maintenant que la polémique est là, autant en profiter pour l'alimenter davantage! Le « professeur de science politique » a ainsi entonné, dès le début de son intervention, la sempiternelle complainte (masculine) du « On n'est pas tous pareils », qui non seulement appauvrit considérablement le débat, mais focalise surtout l'attention sur... les hommes (et sur lui-même):

Donc soit les hommes sont des porcs, ceux qui agressent effectivement les femmes, ceux qui harcèlent les femmes, ceux qui usent de violence ou, comme on disait avant, sont "un peu lourds" avec les femmes. Ou alors ce sont des gens normaux donc de toute façon, il n'y a rien à dire, on n'en parle pas, etc. Or il me semble qu'il y a une immense majorité d'hommes qui ne rentrent pas dans la catégorie des "porcs" dont il s'agit dans ce hashtag et qui sont des gens qui eux aussi sont contre le harcèlement des femmes et qui pour eux si vous voulez ne seraient jamais, ça ne viendrait jamais à l'idée de se conduire comme des porcs avec les femmes mais défendent aussi la cause des femmes.

Applaudissements!

Mais le comble fut sans doute atteint le 23 novembre sur France Inter, lorsque Léa Salamé réussit l'exploit de demander son avis à Joey Starr⁴:

– Léa Salamé: « Joey Starr, vous avez été condamné il y a huit ans pour violences conjugales. Le mouvement de libération de parole des femmes, "BalanceTonPorc", tout ça, vous en pensez quoi? »

- Joey Starr: « C'est une bonne chose et il le faut [Léa Salamé: Est-ce qu'il n'y avait pas un couvercle?] Mais est-ce qu'on va pas se retrouver comme en 39 où ton voisin va te dénoncer parce que si... parce que t'as pas acheté le lait. »
- Léa Salamé: « Est-ce que même s'il y a des excès, ça ne va pas dans le bon sens? »

Nous remarquerons que pour Léa Salamé, les « excès » ne résident pas dans les rapprochements historiques douteux, ni dans le fait de comparer des accusations de violences sexistes au reproche de « ne pas avoir acheté le lait », mais bien dans les témoignages portés sur la toile par les femmes! Quelques jours plus tôt (le 17 novembre), sur la même station, c'est à Philippe Sollers que Nicolas Demorand posait la question. L'auteur ose alors quelques saillies sexistes du plus bel effet sans qu'une sérieuse contradiction ne lui soit opposée. Avec, en prime, les rires du studio:

Oui, je suis tout à fait pour que cette parole s'exprime, car il n'y a rien de plus ridicule qu'un homme qui se précipite sur une femme sans lui demander si elle est d'accord pour se laisser tripoter. [...] Nous vivons une époque très bizarre, où cette parole se déclenche, et très bien, mais je trouve ça très injuste pour les porcs. [Rires dans le studio.] La liberté régresse dans tous les domaines, la liberté de penser, d'imaginer, de faire à peu près ce qu'on veut en demandant la permission. [...] Hélas, la Française a baissé de niveau depuis le xvIIIe siècle. On est passé par le romantisme, ça a été une sorte de cure, de mélancolie. Le xvIIIe siècle c'est l'humour, les libertés, le libertinage et les Lumières. La Française ne fait guère partie de mes fréquentations. Je ne sais pas trop où elle en est.

Et Nicolas Demorand, goguenard, de feindre l'indignation: « Vous savez que vous allez être crucifié là pour ce que vous êtes en train de dire au micro de France Inter »...

L'indigence circulant aisément de médias en médias, on se demande, en lisant le très inspiré Jacques Julliard dans Marianne, qui de l'éditorialiste ou de l'écrivain a plagié l'autre: « BalanceTonPorc? Ma première réaction fut un franc rejet parce que je déteste les balances et que j'aime beaucoup les cochons. On ne saurait oublier que la délation est en France une espèce de sport national; je vais y revenir. »

Autre exploit, signé *Le Parisien*, le 25 octobre: celui de faire une « une » (reproduite page suivante) avec... seize hommes s'engageant contre le harcèlement sexuel⁵. Nous cherchons encore une « une » similaire dédiée à l'engagement des femmes sur la question, faisant par exemple figurer seize militantes féministes, responsables de collectifs, etc.

Un choix qui apparaît d'autant plus malvenu lorsque l'on constate, comme l'a soulevé Caroline De Haas, que les personnalités prétendant « exprimer leur solidarité avec les femmes » ne sont guère toutes connues — c'est le moins



qu'on puisse dire — pour leurs idées féministes et progressistes. On se demande ainsi ce que David Pujadas, par exemple, peut bien venir faire dans ce panel d'« hommes engagés », lui qui, le 29 mars dernier, annonçait ainsi le « dossier de cette édition: "Faut-il réaffirmer la masculinité?" La question peut sembler artificielle, de fait, un demisiècle après les années 1960 et la fin du patriarcat ». Une énormité en guise de lancement d'un reportage chargé des clichés les plus réactionnaires et sexistes sur un camp viriliste censé répondre, toujours selon Pujadas, à « un doute existentiel des hommes⁶ ».

Fort heureusement, certains journalistes ne sont pas tombés dans ces chausse-trappes médiatiques et, enquêtes à l'appui, ont permis de documenter davantage le système de domination patriarcale, dont les violences sexuelles commises envers les femmes sont un symptôme et un rouage.

Des articles loin des chemins de traverse polémiques, que l'on a pu trouver parfois dans les grands médias — preuve qu'ils peuvent produire ponctuellement autre chose que du bavardage et des controverses stériles. Mais aussi et surtout dans des médias alternatifs et indépendants: symptomatique.

P.S. — un autre journalisme est possible

Nous tenions précisément à signaler un certain nombre de ces publications, ayant dévoilé les « mécaniques de contrôle et de menaces » systématiques dans le cas de Tariq Ramadan, ayant détaillé les contraintes et les obstacles expliquant que les femmes soient aussi peu nombreuses à porter plainte, ayant ciblé le monde du travail en général et des milieux

professionnels particuliers, comme le cinéma d'animation et le cinéma en général, ou encore les partis politiques; les syndicats étudiants; l'hôpital et les étudiantes en médecine; les écoles et certaines filières du supérieur. Parmi ces secteurs, enfin, le monde médiatique. Certains journalistes, comme David Perrotin pour Buzzfeed (ou encore Dan Israel pour Mediapart), se sont notamment emparés des accusations et des plaintes de victimes à l'encontre de Patrice Bertin (journaliste à France Inter « poussé vers la sortie par Radio France [...] dans une discrétion absolue », commente Mediapart), Frédéric Haziza (suspendu de LCP suite à l'enquête de Buzzfeed) et contre Éric Monier, ex-directeur de la rédaction de France 2.

Nous nous réjouissons, pour finir, que des journalistes aient pris le soin et le temps d'expliquer comment ils et elles travaillent sur les sujets du harcèlement et des violences sexuelles. Parmi ces contributions, Lenaïg Bredoux, que nous avions reçue lors du « Jeudi d'Acrimed » sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes, a raconté par écrit et en vidéo les difficultés jalonnant ce type d'enquêtes. Un travail salutaire, à l'opposé de la paresse de certains éditorialistes, animés par des solidarités médiatiques qui semblent prévaloir sur le combat contre les violences faites aux femmes:



- [1] Nous noterons que ce mouvement, mondial, dépasse la seule Toile et les réseaux sociaux: en octobre, « les plaintes pour violences sexuelles déposées en zone gendarmerie en France ont par exemple augmenté de 30% par rapport à la même période de l'année précédente » selon Libération.
- [2] Dans la version de cet article publiée sur notre site, on trouvera une édifiante vidéo, où l'on verra notamment Anna Cabana demander à Alain Finkielkraut sur BFM-TV: « Vous n'avez pas le sentiment qu'en ce moment précisément dans le débat public et médiatique, on ne peut plus émettre aucune réserve contre cette libération de la parole féministe? »
- [3] Dans la vidéo citée dans la note 2, on entend Éric Zemmour déclamer, le 17 octobre sur Europe 1: « Pendant la guerre, on aurait dit de libérer la parole aussi. On aurait dit "Dénonce ton juif", ça aurait été parfait. »
- [4] Joey Starr, à l'instar de Philippe Sollers (dont il est question au paragraphe suivant), était invité pour parler de « son » actualité, à savoir un nouveau livre, évidemment sans aucun rapport avec la question de la libération de la parole des femmes.
- [5] Ce choix éditorial n'est pas sans nous rappeler la surmédiatisation, à l'occasion du 8 mars, de l'initiative « Mettez du rouge », qui consiste à demander à des hommes de mettre du rouge à lèvres « pour lutter contre les violences faites aux femmes ».
- [6] Voir par exemple, sur Slate.fr, « L'insupportable message sexiste diffusé par France 2 ».

LA MÉMOIRE COURTE DES JOURNALISTES

La relative « prise de conscience » qui a suivi l'« affaire Weinstein » mérite d'être interrogée. Car si les plaintes et les témoignages visant des hommes issus des classes dominantes et des sphères de pouvoir (Weinstein, Ramadan, Lassalle, etc.) ont eu un retentissement médiatique certain, les mêmes médias continuent dans le même temps à survoler et à « maltraiter » les cas de violences sexuelles et de féminicides émergeant dans l'actualité, abordés comme des faits divers et déformés selon des biais langagiers trop bien connus. La permanence de ces travers, alors même que progresse, parallèlement, l'appréhension de la question comme un fait social, montre la résistance des clichés sexistes au sein des rédactions. Des clichés sexistes hérités d'une méconnaissance sur le sujet, et des travers accentués par des logiques professionnelles et des conditions de travail néfastes à l'information en général (manque de temps et de moyens pour enquêter, bâtonnage de dépêches AFP sans recherches complémentaires, racolage du lecteur, etc.).

Le 13 novembre, un cas de violences conjugales est entraperçu dans la presse nationale et régionale. Seulement entraperçu, car la mort d'une femme suite aux coups de son conjoint est reléguée au rang d'information secondaire dans nombre de médias, au profit d'une autre information: celle du suicide du conjoint, survenant deux jours plus tard. Comment, en plein débat sur les violences multiformes subies par les femmes, un tel glissement a-t-il pu se produire?

Le vendredi 10 novembre au soir, une femme, policière, est hospitalisée au CHU de Limoges. Différents articles comme celui de *Ouest-France*, citent « des sources concordantes » et des « sources proches de l'enquête » avançant « des blessures graves vraisemblablement consécutives à des violences conjugales ». Elle meurt le dimanche des suites de ses blessures. Son conjoint, policier, se suicide le même jour.

Dans la presse, c'est la mort du policier qui semble constituer l'information principale: la plupart des titres usent de tournures et d'un registre sémantique qui, au mieux, minimisent les violences — parfois dans des proportions invraisemblables —, au pire, désinforment sur la mort de cette femme. Qu'on en juge à travers cette série de titres relevés en ligne le 13 novembre 2017 entre 13 h et 17 h 30, s'appuyant tous sur la même dépêche AFP, et que nous avons hiérarchisés selon de degré de déformation de la réalité:

Palier 1 (Sud Ouest)

Corrèze : un policier se suicide après avoir probablement battu à mort sa femme

Le même titre est utilisé par Paris Match, Le Courrier Picard, Midi Libre, Europe 1, LCI et La Charente Libre. On remarquera que ce titre, qui restitue à peu près l'information, omet de mentionner que la victime était policière elle aussi et accorde la priorité au « suicide d'un policier », alors qu'il aurait été aisé, plus logique et plus conforme aux faits d'inverser l'ordre des informations et de titrer par exemple: « Une policière vraisemblablement battue à mort par son mari qui se suicide peu après »... Un choix qui s'explique sans doute en partie par la volonté de « coller à l'actu », après qu'une série de suicides dans les forces de l'ordre eurent déclenché un débat public et médiatique sur la question.

Palier 2 (Le Parisien)

Corrèze : un policier se suicide après le décès de sa femme, qu'il aurait violentée

Palier 3 (BFM-TV)

Corrèze: un policier se suicide après la mort de sa femme, probablement battue

Palier 4 (France Info)

Corrèze : un policier se suicide avec son arme de service quelques heures après la mort suspecte de sa femme

Un policier s'est suicidé avec son arme de service, dimanche, au lendemain de la mort de sa femme, admise à l'hôpital de Tulle (Corrèze) avec des traces de coups.

Un titre flou et ambigu qui sera largement repris sur le service public (France Bleu, France 3 Nouvelle Aquitaine), ou encore *Ouest-France*.

Palier 5 (L'Est républicain)

FAITS DIVERS

Un policier se suicide après le décès de sa femme

Un fonctionnaire s'est donné la mort dimanche avec son arme de service à Saint-Jal en Corrèze.

Palier 6 (20minutes)

Corrèze: La mort suspecte d'un couple de policiers
FAITS DIVERS Une enquête est overtre pour déterminer les causes de ce drane...

Palier 7 (La Montagne)

Faits divers

Une enquête ouverte après le décès de deux fonctionnaires de police en Corrèze

Palier 8 (Le Figaro)

Corrèze: un policier se suicide

Par Le Figaro.fr avec AFP
Mis à jour le 13/11/2017 à 14h07 | Publié le 13/11/2017 à 13h28

Outre la classique relégation de cette affaire dans la rubrique « Faits divers », que nous dit la construction des titres de presse? D'abord, que la mort de la policière est un événement « périphérique », qui vient seulement expliquer l'affaire principale: le suicide du policier. Elle est même inexistante dans le cas du Figaro. Ensuite, que les violences conjugales sont minimisées, voire totalement passées sous silence. Un « meurtre » probable devient un « décès », atténuant ainsi la responsabilité de l'auteur du meurtre: « mort suspecte de son épouse », « décès de sa femme », « mort suspecte d'un couple », « décès de deux fonctionnaires ». Il pourrait tout aussi bien s'agir d'une mort par crise cardiaque, par accident, d'un double assassinat,

Seul Le Républicain lorrain publie deux articles (le lendemain et le surlende-

main de la publication de la dépêche soit le 14 et le 15 novembre) en précisant les faits:

Corrèze : une policière mosellane battue à mort

Dimanche, un policier s'est suicidé à Tulle. La veille, son épouse, née à Pange, était morte « vraisemblablement des suites de violences conjugales ».

Meurtre en Corrèze : Pange sous le choc

L'émotion est vive à Pange après le drame de Tulle. Une femme, originaire du village et âgée de 44 ans, est morte le week-end dernier sous les coups de son mari. Le couple de policiers avait été muté en Corrèze il y a une dizaine d'années.

Sauf erreur de notre part, aucun des titres de presse cités précédemment n'ont depuis ni rectifié leur titre (sur les articles publiés en ligne: nous n'avons pas consulté les versions papier), ni documenté davantage cette affaire.

LA PERSISTANCE DU « DRAME FAMILIAL »

Au cours du mois de novembre 2017, une autre « affaire » a été particulièrement médiatisée au niveau national et cette fois-ci, signalée pour ses travers. Il s'agit de « l'affaire de Sarcelles », habilement décortiquée par le site « Buzzfeed » et critiquée, entre autres, par le collectif de femmes journalistes « Prenons la une »:



ce n'est PAS un "drame familial" @leJDD

Le sujet? Un policier tire sur sa conjointe dans la rue après que cette dernière lui a annoncé vouloir rompre. Elle est grièvement blessée. Le policier assassine ensuite deux témoins puis le beau-père de la jeune femme avant de tirer à nouveau sur sa mère et sa sœur, grièvement blessées elles aussi. Buzzfeed montre comment un certain nombre de médias ont qualifié les faits, à la suite d'une dépêche AFP, de « drame familial ». Et de citer pêle-mêle le Journal du dimanche, Le Parisien, Franceinfo et France Inter, allant jusqu'à mentionner un « drame sentimental ».

Le « drame familial » — notion qui n'existe nullement en droit et qui occulte généralement des féminicides — poursuit ainsi son chemin dans les titres et les articles de presse... Échantillon:

Sur le site de France Bleu Isère, le 29 novembre 2017, un « couple retrouvé mort » et un « drame familial » servent de périphrases pour désigner un homme qui tue sa compagne à coups de couteau avant de se suicider:

A Aoste, un couple retrouvé mort, un drame familial

Des périphrases récurrentes dans la presse: le 24 décembre, le titre du *Télégramme* conduit à la même désinformation en usant des mêmes tournures, au sujet d'un homme tuant sa compagne avec un fusil de chasse:

Ploemeur (56). Drame familial : un couple d'octogénaires

Le 1er novembre, Le Parisien avait cherché à renouveler le lexique consacré en qualifiant de « tuerie familiale » le meurtre d'une femme et de ses enfants au fusil de chasse par le conjoint/père — lequel était évidemment remisé dans la rubrique « Faits divers »:

Aisne : l'inexplicable tuerie familiale

Ainsi renvoyés à la singularité des relations intrafamiliales, ces crimes sexistes apparaissent à chaque fois comme le produit de situations horsnorme, comme des événements uniques et isolés, incommensurables entre eux. Ils échappent ainsi à toute espèce de mise en perspective qui permettrait de les réinscrire dans un panorama plus global et de saisir qu'ils n'ont rien d'exceptionnel¹.

LA DÉPÊCHE, ENGAGÉE DANS LA CAUSE FÉMINISTE... OU PAS!

Certains journaux et journalistes revendiquent, depuis le mois d'octobre, une prise de conscience. Mais il est frappant de constater à quel point certaines déclarations ne sont que des postures de principe et n'entraînent, sur le plan éditorial, aucune amélioration quant à la manière de rapporter des faits de violences faites aux femmes. Le cas de *La Dépêche* est en ce sens exemplaire. Le 26 novembre, le rédacteur en chef du quotidien, Jean-Claude Souléry, se fend d'un éditorial au titre encourageant...

Publié le 26/11/2017 à 07:04

Ceci n'est pas un fait divers

Société - Éditorial Jean-Claude Souléry

... où l'on peut notamment lire ceci:

Tous les trois jours en France une femme meurt sous les coups d'un homme. Presque tous les deux jours en France, une femme subit une tentative de meurtre. Ça suffit à mesurer l'ampleur d'un drame quotidien, celui des violences faites aux femmes, qui dépasse désormais le cadre des faits divers avec ses classifications bien connues - « crime passionnel », « drame de la mésentente conjugale », « victime de la jalousie » –, qui, par leur répétition simpliste, finissent par banaliser une sinistre réalité. Non, ce n'est pas un fait divers! Ce drame, sous toutes ses formes - meurtres, viols, agressions et harcèlements sexuels, proxénétisme, brutalités diverses -, est un drame « politique », celui d'une société qui ne parvient pas à résoudre de façon civilisée les rapports entre l'homme et la femme.

Un accès de lucidité qui n'aura pas duré, à en juger par un article publié une semaine plus tard dans le même journal, qui pourrait porter à croire soit que le rédacteur en chef est parti en vacances quelques jours, soit qu'il se paie de mots:

Publié le 05/12/2017 à 07:41

Jaloux, il roue de coups son ex-compagne...

Faits divers - Violences

Nous noterons que l'article débute par la défense de l'agresseur dans un paragraphe empli de compassion pour ce « père de famille »:

« Je ne suis pas fier. J'avais appris une mauvaise nouvelle. Je n'arrivais plus à me raisonner. J'ai conscience de ce que je lui ai fait vivre », admet, tête basse, le prévenu. Ce père de famille de 37 ans, une seule fois condamné, était jugé hier en comparution immédiate pour des violences sur sa compagne.

Dans le journal en ligne, de nombreuses autres affaires continuent d'être classifiées dans la rubrique « Faits divers », à l'instar des deux articles suivants, respectivement datés du 12 et du 30 décembre:

Violent, il est condamné pour agression sexuelle sur son ex-conjointe

Faits divers

Oise : il tabasse sa compagne enceinte pour la faire avorter

Faits divers

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LES MÉDIAS: UN ÉTERNEL DIVERTISSEMENT

En plus de déformer les faits, certains médias continuent de s'amuser des violences faites aux femmes et d'en faire du « buzz ». Le 14 novembre dernier, France Guyane s'illustrait par un article qui condense, à lui seul, nombre de « ressorts » journalistiques caractérisant le mauvais traitement des violences et ici, en l'occurrence, d'une agression sexuelle — une tentative de viol, jamais nommée comme telle par le journaliste:

FLASHES

Le cambrioleur pris par une érection

Il rentre ensuite dans la seule chambre de l'appartement où quatre personnes sont en train de dormir. Une jeune mère de famille avec ses deux enfants et son compagnon. Au pied du lit, sur un matelas posé à même le sol, une adolescente est endormie. Sur le lit, la jeune femme et son compagnon. Au milieu du couple, un bébé dort les poings fermés.

Alors que le cambrioleur utilise une lampe frontale pour fendre l'obscurité, son regard tombe sur la jeune femme qui porte ce soir-là une nuisette. Le cambrioleur est pris d'une érection fulgurante et décide de passer à l'acte. Il passe doucement sa main sous la nuisette de la femme et l'agresse. En entendant les gémissements de sa compagne, le conjoint tend le bras en direction de sa promise et tombe sur le bras poilu du cambrioleur.

Cette mise en récit, romancée jusqu'à l'indécence, édulcore les faits et présente l'agression sexuelle, reléguée au second plan, comme une sorte d'« accident de parcours » et de « dommage collatéral » du fait principal (le cambriolage) qui introduit et occupe d'ailleurs la première partie de l'article. Par ailleurs, le récit de l'agression elle-même, ponctué d'expressions aussi bien choisies que « pris par une érection fulgurante » ou « son regard tombe sur la jeune femme », semble déresponsabiliser l'agresseur qui apparaît quasiment comme... la victime de ses sens et de ses pulsions! Le choix du titre, enfin, à la fois provocateur et racoleur, escamote

totalement les violences subies par la victime. Pire encore: dans le fil d'info figurant sur la page d'accueil du journal, l'article apparaît sous un titre renforçant encore davantage ces deux phénomènes (racolage et invisibilisation):

FLASHES

FAITS DIVERS / JUSTICE - Les fantasmes du cambrioleur

C'est sans doute par goût du divertissement et dans une course folle au titre le plus scabreux que les mêmes faits sont ainsi qualifiés par un autre site présenté comme d'« information locale (Martinique, Guadeloupe, Guyane) » quoique vraisemblablement confidentiel:

Actualités Guyane

Guyane:un cambrioleur pris d'une violente envie. Il termine à l'hôpital

Rédaction ZayActu ■ • Il y a 3 semaines

● 0 🁌 4 809 📕 Moins d'une minute de lecture

Si les deux sites remportent la palme, d'autres médias ne sont guère en reste, tour à tour minimisant, excusant et banalisant les violences faites aux femmes: la mention de l'alcool comme élément de contexte², la reprise en titre de la parole/défense de l'agresseur, le rubriquage « Fait divers », la mise en avant d'un environnement décalé, etc. Ainsi de 20minutes, multirécidiviste en la matière³:

Louise, victime du «coup de folie» de son voisin

L'homme qui a poignardé une étudiante française retrouvée morte le 9 octobre à Liège estime avoir «cédé à un coup de sang».

Nord: Il écrase le chinchilla après avoir frappé sa

FAITS DIVERS Un individu de 32 ans a été arrêté en état d'ivresse, soupçonné de violences envers sa conjointe et de cruauté sur

Dordogne: Pour un problème avec la télé, il frappe sa femme avec une laisse

FAITS DIVERS Un sexagénaire s'en est pris violemment à son épouse après une dispute pour un problème relatif à leur télévisc

Bien d'autres expressions et qualificatifs, tels que « pervers », « propos crus », « actes malsains », régulièrement mis en avant dans les titres pour attirer le clic, renomment de façon « divertissante » des faits de violences, dont beaucoup sont pourtant caractérisés par la justice par d'autres termes, jugés peut-être moins « attirants », tels que « viol », « agression sexuelle », « harcèlement », etc. Ainsi de *Paris Normandie*:

FAITS DIVERS

À Rouen, le beau-père pervers condamné à 3 ans de prison

Selon le journaliste: un « beau-père pervers » commettant des « actes malsains »... sur une jeune fille de 13 ans.

« Pervers » ou pédophile? « Actes malsains » ou agressions sexuelles? autre exemple, tiré à nouveau de 20minutes:

Prof pervers amendé pour des propos trop crus

par Christian Humbert - Un enseignant d'une école professionnelle abusait d'un langage fleuri pour parler à ses élèves. Elles n'ont pas apprécié.

Selon le journaliste: « des propos trop crus » et un « langage fleuri » ou « curieux ». Selon cinq élèves femmes ayant porté plainte, et dont les témoignages sont cités dans l'article: des pratiques répétées et à caractère systématiquement sexuel. Mais chercher un titre plus respectueux des faits (et des victimes) serait certainement moins amusant et moins à même de recueillir du clic...

Nous terminerons par un exemple tiré du *Journal de Saône* et *Loire*, jouant sur des ressorts « sensationnalistes » qui à nouveau, atténuent les violences conjugales:

FAITS DIVERS

Violences conjugales à Mâcon : un bébé grièvement blessé

MÂCON - FAITS DIVERS

Violences conjugales : un bébé gravement blessé par son père

Successivement publiés les 4 et 5 décembre dans la rubrique des « Faits divers », les deux titres masquent complètement l'existence d'une seconde victime: la mère du bébé. L'article qui suit s'ouvre sur de ces formules malheureusement récurrentes: « Des violences conjugales ont mal tourné, samedi 2 décembre à Mâcon ». On ne cesse de demander, avec âcreté: que sont des violences conjugales ayant « bien tourné »?

- [1] Rappelons, selon le site stop-violences-femmes.gouv.fr qu'en 2016 « 123 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire intime "officiel" (conjoint, concubin, pacsé ou "ex") ou non officiel ». Que, parlant d'« estimations minimales », « 225000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime » au cours d'une année. Que « 84000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de viols et de tentatives de viol » au cours d'une année.
- [2] L'alcool est bien souvent mis en avant dans les articles comme un élément de contexte ou comme une « circonstance atténuante », tendant, une nouvelle fois, à la déresponsabilisation de l'agresseur (il était saoul), voire implicitement à la justification des violences. L'ivresse n'est que très rarement mise en avant pour ce qu'elle est aux yeux du Code pénal : une circonstance aggravante condamnant le viol à 20 ans de prison (au lieu de 15) et à 7 ans (au lieu de 5) toute autre agression sexuelle.
- [3] Nous reprenons nombre des exemples ci-dessous de l'excellent Tumblr « Les mots tuent », tenu par Sophie Gourion, et grâce aux signalements des internautes et lecteurs.

« SALUT LES SEXISTES! »

Sexisme médiatique ordinaire chez Thierry Ardisson.

LAURENT BAFFIE S'AMUSE?

Au cours de l'émission « Salut les Terriens! » diffusée le 23 septembre sur C8, Laurent Baffie soulève la jupe de Nolwenn Leroy sous les rires de Thierry Ardisson, qui interroge: « C'est pour l'audience? ». « Faut du cul! Faut du cul! », s'empresse de répondre le chroniqueur-humoriste, secondé par un présentateur simulant la réprimande à coups de propos sexistes: « C'est une jeune maman, Laurent! ». Et Baffie de conclure l'échange: « Une belle jeune maman! »

Cette séquence, et les réactions qu'elle a provoquées dans certains médias comme *Public, Gala* ou encore dans l'émission « Touche pas à mon poste », témoignent de l'enracinement dans les médias de ces comportements qui nourrissent la culture du viol¹. Comme à chaque fois, la défense-réflexe d'un collègue (et ami pour certains) adoubé pour son « francparler », le divertissement et l'ambiance « bon enfant » de l'émission sont brandis comme autant de paravents justifiant que l'on appelle « blague », « jeu », ou que l'on présente comme un simple « geste déplacé », voire comme un simulacre ce qui est en réalité une agression.

Cette agression est d'autant plus grave que, propos sexistes à l'appui, elle prétendait faire rire les téléspectateurs. La réaction « C'est une jeune maman! » revêt en effet ici un caractère doublement pervers: elle ramène tout d'abord Nolwenn Leroy à son statut de mère, alors que la chanteuse est invitée pour promouvoir son nouvel album. Puis, prononcée sur le ton de la réprimande — surjouée et feinte qui plus est —, elle semble considérer que le fait d'être une « jeune maman » devrait lui conférer une protection exceptionnelle: « Pour toutes les autres, ce n'est pas grave, mais elle c'est une jeune mère, alors quand même! » De quoi alourdir un peu plus encore le dossier « Sexisme médiatique » de l'émission « Salut les Terriens! »

LAURENT BAFFIE LE « BIENVEILLANT »

Dans les médias, la « séquence » a fait l'objet d'analyses et de commentaires, parfois pour le meilleur... mais bien souvent pour le pire. Sur la première marche de ce triste podium, un article de *Gala* signé de « La rédaction », au lendemain de l'émission:

Une courte séquence qui, si elle a fait rire en plateau, a provoqué l'ire de bon nombre de téléspectateurs qui sur Twitter ont dénoncé « un geste misogyne », ou bien encore « une agression sexuelle ». Un moment d'égarement dont Laurent Baffie – que l'on sait absolument bienveillant – semble avoir pris de suite conscience. Et s'il a oublié de présenter des excuses, il n'a pas omis de qualifier sa voisine d'un soir de « belle et jeune maman »

Non contente de peiner à nommer un acte condamné par la loi, la rédaction de *Gala* écume un à un les procédés rhétoriques contribuant à minimiser l'agression et, ce faisant, à la légitimer. Le magazine féminin prend moins de pincettes et use de moins de guillemets lorsqu'il s'agit de défendre ouvertement Laurent Baffie, un homme « bienveillant » ayant le « compliment » — ce que *Gala* estime être un compliment — facile... Et comme ce n'était pas suffisant, *Gala* renvoie à un second article de son cru, véritable chanson de gestes retraçant le parcours d'un papa exemplaire ayant « à cœur de défendre [la lutte contre] les violences conjugales »:

Laurent Baffie: à la tête d'une tribu de quatre enfants!

LE COMIQUE A SON JARDIN SECRET



Ou comment apporter toutes les preuves de la bonne foi de l'agresseur en oubliant totalement la victime... De telles pratiques en disent long sur les complaisances dont bénéficie le sexisme dans certains médias.

Un phénomène dont le magazine Public sait quelque chose, qui, de fioritures en euphémismes, romance et édulcore à outrance son « récit des faits »: « Samedi soir, lors de l'interview de Nolwenn Leroy par Thierry Ardisson sur le plateau de Salut les Terriens (C8), Laurent Baffie a eu un geste déplacé envers la chanteuse française qui a tout récemment donné naissance à son premier enfant, fruit des amours avec le tennisman Arnaud Clément. Invitée pour parler de son nouvel album, Gemme, la belle a, alors qu'elle complimentait Michel Fugain assis juste à côté d'elle, vu la main de l'humoriste se poser sur sa cuisse et tenter de remonter sa robe. »

On notera ici que ce n'est pas l'humoriste qui a posé sa main sur la cuisse de la chanteuse, mais « sa main qui s'est posée ». À l'insu de son plein gré?

« TOUCHE PAS À MON POSTE »... ÉVIDEMMENT

L'émission « Touche pas à mon poste », diffusée elle aussi par C8, ne pouvait pas rester sans réaction. Coutumiers et coutumières de la banalisation des agressions sexuelles, comme le rappelle à bon escient le journaliste David Perrotin pour Buzzfeed, les chroniqueurs et chroniqueuses de l'émission se disputent la défense de Baffie au gré de plaidoyers consternants, après que Rokhaya Diallo a tenté d'exprimer un avis divergent en condamnant le geste de l'humoriste:

— Cyril Hanouna: « Je te le dis [à Rokhaya Diallo], c'est un pote contre qui t'es énervée et je comprends moyen la polémique. [...] Alors on va regarder l'image parce que le CSA a

précisé qu'il allait ouvrir une enquête là-dessus. Alors le CSA il bosse beaucoup hein sur C8. Ils ont qu'une chaîne. On regarde. »

- Valérie Benaïm: « Je comprends ce que tu veux dire, mais là en l'occurrence tu as parlé de jeu. Et on avait tout à fait conscience qu'il s'agissait entre eux d'un jeu. La seule personne qui a le droit de dire [...] "je n'ai pas été à l'aise, je trouve que Laurent Baffie a été trop loin", c'est Nolwenn Leroy, c'est la seule qui a le droit de dire ou pas comment elle a vécu et ce qu'elle a ressenti. Et effectivement, s'il n'y avait pas cette notion de jeu, et s'ils n'avaient pas dit l'un et l'autre, lui qu'elle est belle et qu'il l'admire et elle, qu'elle aime énormément Laurent et que ce sont des amis, ça aurait pu prêter à confusion mais là, il n'y a pas confusion. »

— Isabelle Morini-Bosc: « Moi aussi c'est le personnage de Baffie, je suis désolée Rokhaya, mais il est comme ça Baffie. Moi quand il m'appelle "pute" dans la rue, "Hé! La pute!", c'est évident que je pense sincèrement qu'il ne pense pas que je le suis. »

– Cyril Hanouna: « Il vous appelle "Hé! La pute"? »

- Isabelle Morini-Bosc: « Oui, c'est là que je me suis retournée d'ailleurs parce qu'avant, j'avais pas entendu. [Rires généralisés] Là honnêtement c'est gentillet et tout, et le fait que le CSA réagisse à ça parce que quelqu'un a fait un signalement, je trouve ça désastreux. »

« Désastreux », c'est bien le mot.

Suite aux nombreuses plaintes d'internautes, le CSA a effectivement ouvert une enquête. Interrogé par TV Magazine, Thierry Ardisson s'est montré pleinement conscient des enjeux: « Je suis un citoyen français qui répond aux lois de mon pays. Si une association de lutte contre le remonté de jupe m'attaque, très bien. Mais, moi, le CSA, je ne reconnais pas cette juridiction intermédiaire! Le truc coûte 40 millions d'euros par an à la collectivité nationale, au moment où on ampute le budget de France Télévisions de 80 millions d'euros! Le CSA s'appuie sur des signalements, je déteste ce système de dénonciation anonyme. On se croirait en 1942, époque où les À peine un mois après la saillie sexiste à propos de Brigitte Macron proférée par l'inénarrable Éric Brunet dans l'émission « Salut les Terriens¹ », l'équipe de Thierry Ardisson n'était visiblement pas immunisée contre les plaisanteries déplacées sur les épouses de célébrités: *via* une subtile incrustation d'écran, elle relègue en effet au rang d'objet — ou plutôt d'« actif » — Jade Lagardère, invitée de l'émission du 17 juin dernier:



Dès le début de l'entretien, le présentateur ne ménage certes pas ses efforts pour faire l'éloge, à sa manière, du « plus bel actif du groupe Lagardère ». Écoutons-le dresser un portrait de la jeune femme non dénué d'« humour » : « 1m82... [...] Vous avez des jambes immenses! Ça doit prendre du temps pour vous épiler, non? [...] En préparant cette interview, j'ai trouvé une phrase qui vous raconte parfaitement : vous avez été emmerdée toute votre enfance parce que vous étiez plus belle que les autres et vous allez être emmerdée tout le reste de votre vie parce que vous êtes plus riche que les autres! [...] Vous êtes donc l'épouse d'Arnaud Lagardère [...] Il mesure 1m65, vous mesurez 1m82. »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les procédés sexistes ne brillent guère par leur originalité: on ne compte plus les exemples, dans les médias et ailleurs, où les femmes sont chosifiées et uniquement valorisées (ou méprisées) pour leur plastique. Cet énième épisode de sexisme médiatique ordinaire méritait d'être signalé, ne serait-ce que pour rappeler combien il ignore les frontières de classes. Que l'on se rassure, néanmoins: Acrimed n'a pas encore pris fait et cause pour l'empire Lagardère.

[1] Voir « Brigitte Macron et la litanie sexiste des médias », *Médiacritique(s)*, nº 24, p. 13.

Français avaient déjà une fâcheuse tendance à dénoncer. [...] Je fais ce que je veux! C'était une blague entre Laurent Baffie et Nolwenn Leroy qui sont par ailleurs très très potes! ». « Je trouve cela incroyable! C'est Orwell! On rêve! », lance encore le présentateur... On ne peut que lui retourner l'indignation: dans le petit monde des « Terriens », l'ignorance c'est la force, et l'agression le consentement.

P.-S. — Laurent Baffie lit-il les textes qu'il signe? Le 25 septembre, *Le Monde* publiait un « Manifeste pour un média

citoyen ». Média qui, selon les signataires au rang desquels se trouve Laurent Baffie, « sera féministe et défendra les droits LGBTI: il soutiendra l'émancipation des femmes et l'égalité entre les genres ».

[1] Les mouvements féministes définissent la « culture du viol » comme l'ensemble des mécanismes rhétoriques et des comportements contribuant à minimiser, relativiser, nier voire approuver les agressions sexuelles et les viols dans la société. Parmi ceux-ci par exemple, trouver des excuses à la personne qui agresse et/ou culpabiliser la personne qui subit l'agression.

LE FESTIVAL DES ÉDITOCRATES RÉACTIONNAIRES

Au sujet de fond de la libération de la parole de femmes victimes de violences, certains commentateurs et éditocrates ont donc substitué de vaines polémiques sur les termes employés, qui renverraient à la délation ou seraient trop insultants pour la gent masculine – voire pour les porcs. Nous nous pencherons ici plus particulièrement sur des formes plus profondes de détournement ou de déni du phénomène et sur la large audience médiatique dont elles ont bénéficié. Un nombre significatif d'éditocrates et de polémistes réactionnaires aux positions parfois édifiantes ont en effet joui d'une exposition médiatique considérable, au-delà des médias de parti pris dans lesquels ils interviennent quotidiennement. Comme quoi « on ne peut plus rien dire » mais on le dit quand même, et on le dit partout.

Avec les hashtags #BalanceTonPorc et #MeToo, la question des violences faites aux femmes est en partie sortie des rubriques de « faits divers » pour devenir un fait politique majeur, et même un phénomène de société. Mais cela n'a, semble-t-il, pas plu à tout le monde, et l'œuvre de « diversion » a échu à quelques commentateurs présentés comme éditorialistes, « intellectuels » ou « polémistes » qui, s'ils forment une galaxie restreinte numériquement, ne se sont pas moins bruyamment manifestés dans les médias, à la faveur de maintes invitations.

Notre association n'a pas vocation à contester que des opinions réactionnaires puissent s'exprimer publiquement. Mais force est de constater que l'avalanche des prises de position de cet ordre ne s'est pas cantonnée aux médias de parti pris, sur lesquels nous reviendrons dans un premier temps, mais qu'elles ont également occupé une place disproportionnée dans les médias généralistes, sans que leurs auteurs soient jamais présentés comme ce qu'ils sont, à savoir des polémistes de la droite extrême.

PAROLE RÉACTIONNAIRE EN ROUE LIBRE

Depuis octobre, les tribunes hostiles aux hashtags #BalanceTonPorc et #MeeToo

se sont multipliées dans les colonnes de médias de parti pris tels que *Causeur*, *Valeurs actuelles*, ou encore du FigaroVox¹. En première ligne, *Causeur*, qui, disons-le, n'a pas boudé son obsession. En témoigne sa Une de novembre 2017:



Causeur publie également des articles aux titres pour le moins évocateurs. « Le grand Délathon a commencé » (17 oct. 2017) alerte ainsi Élisabeth Lévy. Ingrid Riocreux prévient quant à elle: « Les Weinstein, certaines femmes s'en accommodent très bien » (18 oct. 2017). Dans son article, elle développe la thèse auda-

cieuse selon laquelle les victimes — les femmes agressées — seraient en réalité souvent consentantes voire coupables.

Pour Diane de Bourguesdon², « La chasse aux sorciers doit s'arrêter » (21 oct. 2017). Si l'on en croit sa démonstration, la parfaite égalité entre l'homme et la femme aurait été acquise dès l'époque romaine, grâce à la religion chrétienne. Le vibrant plaidoyer de *Causeur* en défense des hommes se poursuit avec Élisabeth Lévy, qui dénonce le « harcèlement féministe » et « les magistrates de #BalanceTonPorc [qui] ont condamné la gent masculine » (10 nov. 2017). Enfin, Paul Thibaud regrette que « le désir masculin [soit] présumé coupable » (11 nov. 2017).

La libération de la parole autour des violences faites aux femmes est d'autant plus insupportable aux yeux des commentateurs réactionnaires qu'elle mettrait en sourdine un autre type d'obsession: celle du péril islamique. Le 20 novembre dans le FigaroVox, l'inénarrable Finkielkraut s'insurge: « L'un des objectifs de la campagne #BalanceTonPorc était de noyer le poisson de l'islam: oubliée Cologne, oubliée la Chapelle-Pajol, oubliés les cafés interdits aux femmes à Sevran³. »

Bien évidemment, *Causeur* n'est pas en reste. « Balance ton porc mais pas que

ton mâle blanc » (15 nov. 2017) corrige Anne Zelensky. Deux autres articles font écho aux propos de Finkielkraut: « Balance ton porc... sauf celui de La Chapelle-Pajol? » (24 nov. 2017) puis « #MeToo à Paris, #Omerta à Cologne ». On l'a compris: le féminisme ne devrait être bon qu'à se focaliser sur les agresseurs musulmans ou les migrants, mais certainement pas à remettre en cause la domination masculine.

Enfin, le déni des violences faites aux femmes en tant que phénomène structurel et systématique s'incarne dans Valeurs actuelles. Charlotte d'Ornellas, invitée régulière de « L'heure des pros » de Pascal Praud sur CNews, parle dans l'hebdomadaire de « l'hypocrisie d'une polémique » (16 oct.). La raison? Les violences ne sont pas à l'œuvre partout dans la société mais se cantonnent aux agissements d'un « monstre » de Hollywood, Weinstein. Un raisonnement qui lui permet d'aboutir à l'équation suivante: Weinstein = Hollywood = « l'empire du vice » = condensé de tout ce que l'humanité contient d'« immoral » = violences.

CAMPAGNE DE DIVERSION GÉNÉRALISÉE

Les contributeurs de *Causeur, Valeurs actuelles* ou du FigaroVox ne se contentent pas d'étaler leurs opinions outrancières dans les médias réactionnaires. Ils sont et ont été en permanence invités dans les grands médias, tantôt pour apporter de l'eau au moulin d'une polémique qu'ils avaient euxmêmes lancée, tantôt pour servir de « gage à buzz » pourvoyeur systématique de « petites phrases choc » qui, sous couvert de pluralisme, huile à son tour la mécanique médiatique.

Parce qu'ils s'assoient sur les plateaux comme dans leurs salons, ces auteurs sont devenus des spécialistes du jeu médiatique, de ses dispositifs contraignants, de ses formats à bras raccourcis, de ses simulacres de débats où gagne celui qui parle le plus fort. Et parce qu'ils dirigent ou animent, pour nombre d'entre eux, leurs propres blogs, journaux, émissions télé ou radio, ils ont le verbe facile des « bons clients » médiatiques. Des clients dont on s'indigne des saillies polémiques

pour mieux les réinviter le lendemain. Corollaire: parce qu'ils n'existent que dans une course au remplissage et au clic, les grands médias en ont besoin pour exister et les invitent précisément pour cela. Partant, ils légitiment et souvent amplifient des prises de position contribuant à appauvrir le niveau du débat public et à institutionnaliser la pensée d'extrême droite en France.

Arrêtons-nous sur quelques-unes de ces invitations. On se souvient que pour les « experts » de Causeur, les femmes aiment qu'on leur fasse violence/ s'accommodent des agresseurs/agressent aussi. C'est également le point de vue de Gilles-William Goldnadel, avocat, rédacteur à Valeurs actuelles, chroniqueur au FigaroVox et dans l'émission « Les Terriens du dimanche », animée par Thierry Ardisson sur C8 (22 oct. 2017): « Ce délire hystérique sur la toile, moi en tant qu'avocat encore plus qu'en tant que mec, ça m'effraie profondément. [...] Effectivement c'est une délation grave parce qu'elle est anonyme ou sous forme de pseudo. [...] Mais des menteuses ça existe. Des mythomanes ça existe. Des maîtresses-chanteuses ça existe. Moi j'ai connu des femmes qui voulaient se venger. Des harceleuses, j'en ai fait condamner moi des harceleuses. »

Pour celles et ceux qui, non abonnés, auraient manqué les articles de *Causeur* dénonçant la « chasse à l'homme » et le « harcèlement féministe », une chaîne d'information en continu en a offert un équivalent en accès libre:

- Ivan Rioufol: « Ce que je n'aime pas, c'est cette chasse à l'homme qui se laisse voir à travers ce qui a été au départ, quand même, une opération également politique menée par les néoféministes, qui ont essayé d'inculqu... de faire comprendre qu'il y avait une sorte de présomption de culpabilité sur chaque mâle. Le harcèlement il peut être aussi chez les femmes.
- Pascal Praud: Faut arrêter ça fait un mois et demi, il n'y a pas un cas d'un homme qui s'est fait harceler.
- Ivan Rioufol: Mais parce qu'ils ne s'en plaignent pas!
- Laurent Joffrin: C'est comme les femmes à barbe, ça existe mais ce n'est pas la majorité.
- Ivan Rioufol: La promotion-canapé ça existe aussi. Arrêtons avec cet angé-

lisme-là. Les allumeuses, ça existe aussi tout de même, faut ouvrir les yeux. »

Discussion de comptoir? Point du tout. Simplement un plateau de CNews, animé par Pascal Praud à une heure de grande écoute pour débattre du sujet « Harcèlement, tous concernés » (« L'heure des pros », 17 nov. 2017).

L'on se souvient encore que, balayant d'un revers de main toutes les données sur les violences sexuelles, les « polémistes » niaient le caractère structurel du phénomène et lui ôtaient toute dimension politique. Voilà qui méritait une tribune sur le service public: « On a l'impression avec l'accumulation de temps que les témoignages réels poignants de ces femmes sont la vie de toutes les femmes. [...] Nous vivons aujourd'hui sous le règne de la victime et je ne céderai pas au chantage émotionnel, parce qu'il y a des témoignages poignants [...] Mais enfin on vit où? En Afghanistan? On est en France et on nous dit "Quand sortironsnous de notre nuit4?" Mais enfin un peu d'humour! » Bavardage de salon? Point du tout. Émission de service public « C l'hebdo » (le 11 nov. 2017), qui invite Élisabeth Lévy à venir « polémiquer » à propos de la Une « polémique » de Causeur.

On se souvient enfin que pour Valeurs actuelles, les violences n'avaient rien à voir avec une quelconque domination masculine mais seraient la faute de courants qui prôneraient « l'immoralité ». Voilà qui justifiait, pour BFM-TV, l'invitation du rédacteur en chef le 12 octobre: « Je pense qu'on ne peut pas se contenter d'ouvrir le procès de ce producteur ou de celui du cinéma américain, de Hollywood, ou de la société en se contentant de dire, finalement, c'est l'homme qui serait le grand coupable de tout ça. Derrière tous ces agissements, je pense qu'il y a une question sociétale et une question qui vient finalement de relativement loin, c'est quand même très largement Mai 68. »

Pour d'autres encore, à l'instar de Finkielkraut, le phénomène médiatique autour des violences faites aux femmes n'est qu'un énième symptôme de « l'américanisation de la société » et d'un retour au « puritanisme ». Une pensée qu'il a eu tout le loisir de déve-

Dossier

Au-delà de titres évocateurs, les articles publiés par *Causeur* valent le détour – notamment celui de l'universitaire Ingrid Riocreux intitulé: « Les Weinstein, certaines femmes s'en accommodent très bien ». Extrait:

« Pour beaucoup de femmes, un homme dominé par ses pulsions est un être faible. [...] On les croirait victimes, on les croirait soumises. À la vérité, elles n'iront jamais se plaindre d'un individu qu'elles estiment facile à manœuvrer et qu'elles méprisent profondément. »

Des victimes coupables, et des coupables victimes: formidable retournement! Car si l'argument selon lequel « tous les hommes ne sont pas agresseurs » a été maintes fois employé, il fallait faire preuve d'une imagination et d'une audace à toute épreuve, ainsi que d'un talent certain dans la pratique de la dialectique de l'extrême, pour expliquer que même les agresseurs sont, en fait, des dominés. Et les agressées, des dominantes? Et ce n'est pas fini:

« Cela s'apprend très tôt: c'est la jolie lycéenne qui vient au début du cours, en minaudant, le chemisier ouvert, expliquer au professeur que "Monsieur, je suis vraiment désolée mais je n'ai pas eu le temps de faire ma dissertation, est-ce que je peux vous la rendre la semaine prochaine?" C'est sa camarade, qui se demande pourquoi elle irait débourser 1 000 euros pour avoir le nouvel iPhone alors que tel mec de terminale, qui l'a chouré on ne sait où, le lui cède en échange d'une fellation. S'il y a des Harvey Weinstein, si "personne n'a rien dit", c'est aussi parce qu'il y a des femmes qui s'en accommodent très bien. »

Nous apprécierons la rigueur académique consistant à tirer des vérités universelles à partir d'anecdotes... vues? entendues? imaginées? Nul ne le sait, car les « polémistes » n'ont que faire des enquêtes.

lopper sur le service public, dans « L'émission politique » du 19 octobre, dont une partie était consacrée à la question « Harcèlement des femmes: pour ou contre #Balance-TonPorc? »: « La France était jusqu'à présent le pays de la mixité heureuse, c'est en train de se transformer [...] Tous les voyageurs, Hume, James au xixe siècle ont remarqué le caractère d'aménité de la vie française du fait de la présence des femmes. Les phénomènes que vous dénoncez existent et vous avez raison de le faire mais on est en train de transformer la France en province de l'Amérique néo-puritaine. C'est cela qui se passe, l'américanisation de la France. »

De celle qui explique les agressions sexuelles par « Hollywood » à celle qui explique leur dénonciation par « l'américanisation de la France », la droite extrême est plurielle. Mais elle se rejoint sur un point essentiel : la France, la vraie, est innocente.

UNE PAROLE OSTRACISÉE? VRAIMENT?

Nous avons réalisé un décompte qui, s'il n'est pas exhaustif, a au moins le mérite de donner une idée de l'espace qu'a occupé dans le débat médiatique le courant de pensée qui s'est appliqué au cours des derniers mois à minimiser l'ampleur des phénomènes de harcèlement et de violences sexistes, quand il ne s'agissait pas de les nier purement et simplement. Nous avons ainsi, du 12 octobre au 30 novembre 2017, recensé les émissions qui ont, en toute largesse et au

nom du débat démocratique, tendu le micro à six de ces idéologues (et ce uniquement, évidemment, sur le sujet qui nous intéresse!): Alain Finkielkraut, Gilles-William Goldnadel, Élisabeth Lévy, Eugénie Bastié, Éric Zemmour et Yvan Rioufol.

- 16 octobre, Gilles-William Goldnadel (Europe 1)
- 16 octobre, Eugénie Bastié (CNews)
- 17 octobre, Éric Zemmour (Europe 1)
- 19 octobre, Alain Finkielkraut (France 2)
- 21 octobre, Élisabeth Lévy (C8)
- 22 octobre, Gilles-William Goldnadel (C8)
- 27 octobre, Élisabeth Lévy (RMC)
- 29 octobre, Gilles-William Goldnadel (C8)
- 30 octobre, Gilles-William Goldnadel (RMC)
- 3 novembre, Eugénie Bastié (CNews)
- 5 novembre, Gilles-William Goldnadel (C8)
- 11 novembre, Élisabeth Lévy (France 5)
- 15 novembre, Alain Finkielkraut et Éric Zemmour (Paris Première)
- 16 novembre, Éric Zemmour (RTL)
- 16 novembre, Eugénie Bastié (Arte)
- 17 novembre, Ivan Rioufol (CNews)
- 19 novembre, Alain Finkielkraut (BFM-TV)
- 25 novembre, Alain Finkielkraut (France 2)
- 30 novembre, Élisabeth Lévy (Nice Matin)

Mais « on ne peut plus rien dire ».

* * *

Une exposition médiatique considérable, disions-nous en introduction, qui montre que les idées réactionnaires, en dehors de la presse qui leur est dédiée, bénéficient d'une chambre d'écho considérable dans les médias généralistes. Difficile, dès lors, de ne pas rire (jaune) lorsque ceux qui les portent se plaignent — parfois en direct sur les plateaux — que leur parole soit ostracisée, sans visiblement se rendre compte que le fait de répéter, à longueur d'antenne, sur des médias de masse, qu'« on ne peut plus rien dire », tout en martelant ce rien que l'on ne peut plus dire, a une portée tragicomique certaine.

- [1] Le FigaroVox est une rubrique web très prolifique du Figaro, « qui se veut le prolongement sur Internet des pages débats et opinions du quotidien papier [...]. Voulue par Alexis Brézet sur le conseil de Patrick Buisson, cette plateforme entend s'inscrire dans le sillage de Marianne, Atlantico ou Causeur, précurseurs en la matière. Le site est également proche de publications comme Valeurs actuelles et Boulevard Voltaire », nous renseigne Wikipédia.
- [2] Rédactrice pour *Causeur*, Diane de Bourgesdon fut également candidate pour le Parti chrétien-démocrate de Christine Boutin aux dernières législatives.
- [3] À l'instar de nombreux politiques, les éditorialistes maintiennent en vie la polémique autour du café de Sevran « réservé aux hommes », quand bien même celle-ci fut maintes fois déconstruite, initialement par le Bondy Blog.
- [4] Allusion à un texte de la journaliste Laure Adler intitulé « Partout où une femme est agressée, réagissons », publié le 19 octobre, et dans lequel elle écrit notamment: « Nous les femmes qui n'osons pas énoncer la violence dont nous sommes l'objet, justement parce que nous ne sommes plus sujets. Nous les femmes, quand sortirons-nous de notre nuit immémoriale, douloureuse, silencieuse? »

NOTRE-DAME-DES-LANDES: LES MÉDIAS AU GARDE-À-VOUS

Le 13 décembre 2017, trois médiateurs désignés par le Premier ministre remettaient leur rapport sur la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Une question attire particulièrement l'attention des médias: celle de l'évacuation de la « zone à défendre » (ZAD) – la zone d'aménagement occupée par des opposants au projet d'aéroport. On assiste à cette occasion au pire du journalisme de maintien de l'ordre: reprises de sources militaires sans contradiction ni recul, manipulation d'images hors contexte, fausses exclusivités présentant les zadistes comme armés jusqu'aux dents... Ou comment certains journalistes se sont faits les chargés de communication de la gendarmerie.

Ce mercredi 13 décembre, l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes est au sommaire des JT et en « une » des journaux. Dans un article au titre évocateur (« À Notre-Dame-des-Landes, le "Vietnam des pauvres" menace la France d'une "guérilla" »), Samuel Gontier revient avec sa verve critique habituelle sur la teneur des débats dans plusieurs émissions télévisées. Une information notamment circule de plateaux en plateaux: les zadistes se seraient dangereusement armés en prévision d'une éventuelle intervention des gendarmes.

À LA TÉLÉ: LE PÉRIL ZADISTE

Dans le JT de France 2, Anne-Sophie Lapix prévient d'emblée: « Les forces de l'ordre craignent une réplique ultra-violente des zadistes, ils les disent armés de boules de pétanque hérissées de clous, de piques et de herses. » Puis le reportage, musique angoissante à l'appui, passe en revue des témoignages anonymes de gendarmes, publiés dans la presse, évoquant l'arsenal des zadistes. « Dans les états-majors, les militaires parlent de herses plantées de clous géants, de boules de pétanques hérissées de lames de rasoir. »



Citant une « note interne » qui révélerait la présence de « stocks d'engins incendiaires, de pièges dans les bois et même d'armes

à feu », le sujet met en exergue les propos d'un haut gradé livrés au Journal du dimanche (JDD): « Ils nous attendent, ils se préparent à l'affrontement et on peut craindre des morts. »



Les déclarations alarmistes des gendarmes sont tout de même contrebalancées par les réactions d'habitants de la ZAD aux yeux desquels les militaires chercheraient à dramatiser la situation. « Pour les gendarmes, précise la journaliste, insister sur les armes qui seraient détenues par les zadistes serait un moyen de s'adresser à leur hiérarchie militaire pour obtenir le maximum de moyens. » Voilà qui est bon à savoir...

Sur CNews, le 14 décembre, dans l'émission « L'heure des pros », le journaliste du *Point* Jérôme Béglé brode autour de

témoignages similaires, sans citer de sources, sans nuance, mais en continuant d'entretenir le flou: « On rentre quand même dans quelque chose qui est qu'on a une occupation illégale d'un terrain depuis donc dix ans par des gens qui, de ce qu'on comprend, ont constitué une réserve de cocktails Molotov, ont dressé des herses, ont dressé des pièges, ont été violents avec les forces de l'ordre et qui disent que de toute façon ils seront de nouveau violents. Il va falloir aussi qu'on fasse quelque chose là-dessus. »

Sur France 5, l'animatrice de « C dans l'air » prend encore moins de précautions: « Ils ont piégé cette zone de 1 200 hectares, lit-on ces derniers jours », affirme-t-elle à propos des habitants de la ZAD. Une information qui semble confirmée par un reportage de BFM-TV, image à l'appui: « La ZAD est occupée par 200 à 300 personnes en état de siège permanent. »



Sur Canal +, Christophe Barbier met lui aussi en garde contre les « professionnels de la contestation des pouvoirs » que sont les habitants de la ZAD et prophétise : « Il y aura de la violence, et de la violence grave parce qu'en face il faut réussir à mobiliser une force policière apte quantitativement et qualitativement à dégager un terrain pareil [...] On est plus proche d'une guérilla type Vietnam des pauvres que de la simple répression d'une manifestation. »

Enfin, sur LCI, le sous-titre du débat du soir parle de lui-même :



ET DANS LA PRESSE? LE PÉRIL ZADISTE

La presse écrite n'est pas en reste sur la question de l'évacuation de la ZAD. Sans surprise, l'éditorial du *Figaro* du 13 décembre appelle Emmanuel Macron à « *expulser les* zadistes et les mettre hors d'état de nuire », fustigeant des « activistes violents de la contestation permanente ».

Certains journaux se font également l'écho des préoccupations des militaires, n'hésitant pas à faire monter la pression. C'est le cas de *Libération*, qui cite une « source sécuritaire » selon laquelle il y aurait, sur la ZAD, des « types prêts à faire couler le sang ». Une affirmation qui n'est pas mise en perspective dans l'article, alors même que le reportage de l'envoyé spécial du quotidien sur la ZAD, qui figure sur la page suivante, donne une tout autre impression de l'ambiance sur place.

Le Parisien évoque quant à lui « des photos inquiétantes », des « pièges dissimulant des pieux, des herses équipées de clous géants, des boules de pétanque hérissées de lames de rasoir, des armes de chasse, de l'acide ». Un second article revient sur la fameuse « note interne » qui décrit « un camp retranché avec miradors et barricades » avec ses stocks d'armes incendiaires, ses pièges, ses armes à feu.

Le JDD cite lui aussi des témoignages anonymes alarmants, émanant des militaires: « Ils se préparent à l'affrontement et on peut craindre des morts. » Là encore, sont évoqués photos et rapports qui témoigneraient de la présence « d'armes de chasse, d'acide, de fusées agricoles ».

LES RÉVÉLATIONS « EXCLUSIVES » DU JDD

Mais à quelle source se sont nourris ces prophéties alarmistes et ces commentaires anxiogènes?

Les « révélations » sur l'armement des zadistes vont prendre un tour définitivement grotesque avec la publication, par le *JDD*, des fameuses photos citées ou décrites de façon allusive dans plusieurs articles et reportages, et issues, comme on l'apprendra plus tard, d'un dossier établi... par la gendarmerie.

En effet, « l'exclusivité » et le sensationnalisme tournent court lorsqu'il apparaît que ces « photos secrètes de la ZAD » se réduisent en réalité à une collection de clichés récupérés sur les réseaux sociaux, non crédités et interprétés de manière totalement fantaisiste voire mensongère. Val K., une photographe à qui une photo a été « empruntée », en a fait le commentaire sur Twitter. À commencer par les quatre photos publiées sur la version papier du JDD du 17 décembre:



Légende: « Les zadistes de Notre-Dame-des-Landes ont transformé le territoire qu'ils occupent en camp retranché ». En fait de « photo secrète », il s'agit d'un cliché pris par Val K. et disponible sur sa page Flickr. Il représente des structures en bois réalisées par des « passionné.e.s d'histoire » selon Val K. Et même sans connaître cet élément de contexte, on se demande comment le Figaro et le JDD ont pu en déduire la présence, sur la ZAD, d'un redoutable « trébuchet »...

Autre exemple à propos d'une seconde photo, ainsi légendée: « Les forces de l'ordre s'interrogent sur le rôle des tunnels creusés dans la zone boisée: caches d'armes ou itinéraires de fuite? » Il s'agirait en réalité... d'un simple puits!



Poursuivons:



Légende: « Entre la herse et le piège à loups, des clous de haute taille ont été plantés dans du bois ou scellés dans du béton pour ralentir l'assaut et blesser les assaillants. » Difficile d'interpréter quoi que ce soit de cette photo, à nouveau non sourcée, visiblement prise par un gendarme (si l'on en croit la chaussure). Sinon à prendre pour acquise la version de la gendarmerie...



Légende: « Plutôt que des portables susceptibles d'être écoutés, les zadistes disposent d'une batterie de talkies-walkies pour communiquer ». Cette « photo secrète », tirée de Facebook, a été prise à l'occasion d'une formation organisée sur place.

La version en ligne de l'article proposait quant à elle un diaporama constitué essentiellement de photos prises par l'AFP lors de précédents rassemblements, comme ce cliché aérien daté de 2013, où l'on voit des tracteurs d'agriculteurs opposés à l'aéroport — photos assorties de commentaires anxiogènes semblant n'avoir aucun lien avec les images, et mentionnant pêle-mêle « miradors, tranchées, barricades piégées, stockage de projectiles, tunnels, armes à feu... »



Suite aux réactions suscitées, le scoop du IDD a été « démonté » sur le site de Libération, du Monde, ou encore d'Arrêt sur images. Hervé Gattegno, le directeur du JDD, a même dû présenter ses excuses pour avoir présenté comme « secrètes » des photos volées, non sourcées et tirées des réseaux sociaux. Mais si le journaliste rétropédale sur la question de l'origine des clichés, il assume pleinement l'interprétation qui leur est donnée: « Ces photos montrent l'organisation et les moyens dont disposent les occupants de la zone ». On a connu mieux en matière de déontologie journalistique... Dans son mea culpa, le directeur du JDD reconnaît, au passage, que ces documents ont été fournis aux journalistes par la gendarmerie. L'auteur de l'article, Pascal Ceaux, va même plus loin: interrogé par Le Monde, il reconnaît que l'article « a été rédigé à partir d'éléments fournis par la gendarmerie », sans que lui-même se soit jamais rendu sur place. Il précise que lorsque la rédaction du JDD a reçu ces photos, elle n'a pas vérifié leur origine, pensant qu'elles avaient toutes été prises par les gendarmes.

**

Résumons: des militaires sollicitent les journalistes afin de faire passer leur message — les zadistes sont dangereusement armés — sur la base de preuves pour le moins biaisées, voire inexistantes. Des journalistes se prêtent au jeu de bonne grâce, sans estimer nécessaire de vérifier ni les origines, ni la pertinence des informations des gendarmes. Résultat: le cirque médiatique s'emballe. Commentaires alarmistes et « révélations chocs » circulent à souhait dans les JT, sur les plateaux et à la « une » des journaux. Et ce n'est pas le discret rectificatif du *JDD* qui va en contrebalancer l'effet... En bref, une campagne de désinformation réussie pour la gendarmerie. Le journalisme de préfecture a décidément de beaux jours devant lui.

LA PQR EN 2017



s'infiltre

OUI OUI... MAIS TON "#BALANCETONPORC", EST-CE QU'IL A EMPÊCHÉ UN SEUL ACCIDENT DE LA ROUTE PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES ?

